

LES TRAVAUX DU PÔLE OBSERVATION-PROSPECTIVE DE LA MISSION BASSIN MINIER

L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LES ZONES D'EMPLOI DU BASSIN MINIER ET D'ARRAS ENTRE 2000 ET 2010

juin 2012

SOMMAIRE

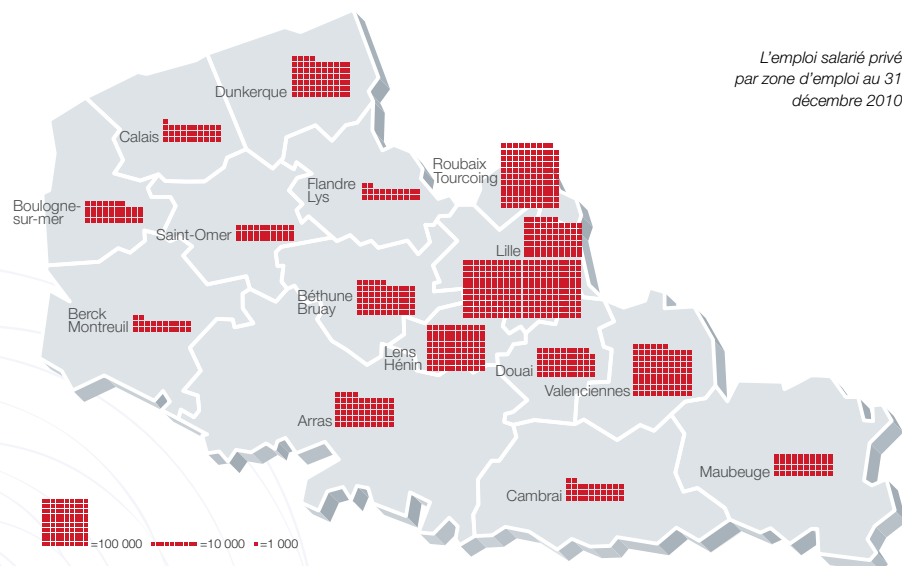
Préambule.....	3
Évolution de l'emploi salarié privé total entre 2000 et 2010	5
La structure économique de l'emploi salarié privé au 31/12/10	7
Dynamiques de l'emploi salarié privé par grand secteur d'activité	9
Analyse structurelle-résiduelle appliquée aux zones d'emploi.....	13
Profils et dynamiques sectoriels de l'emploi	15
la zone d'emploi de Béthune-Bruay	15
la zone d'emploi de Douai.....	19
la zone d'emploi de Valenciennes	23
la zone d'emploi de Lens-Hénin.....	27
la zone d'emploi d'Arras	31
Annexes	35

Dans le cadre des travaux du pôle « Observation-Prospective », la Mission Bassin Minier Nord – Pas de Calais a souhaité élargir son champ d'étude, initialement centré sur l'observation socio-démographique et l'urbanisme commercial, aux questions de développement économique (en général) et de formation, dont la présente étude constitue les prémices d'un large chantier.

L'enjeu de cette étude est **de dresser un état des lieux de la situation et de l'évolution de l'emploi salarié privé dans les zones d'emploi de l'ancien bassin minier (Béthune-Bruay, Douaisis, Lens-Hénin, Valenciennes) et d'Arras durant une période de dix ans (2000-2010)**. Il s'agit d'une réflexion générale sur les dynamiques de l'emploi salarié privé à long terme dans ces territoires, par rapport aux autres zones d'emploi de la région Nord-Pas de Calais (en particulier les zones d'emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing qui appartiennent au territoire de l'Aire Métropolitaine de Lille) et à la France métropolitaine. **Quelles sont ainsi les spécificités des territoires du bassin minier et de l'Artois-Ternois en matière d'évolution de l'emploi ?**

Seul l'emploi salarié privé sera pris en compte dans l'analyse dans la mesure où ce champ statistique représente près de deux tiers de l'emploi total du Nord – Pas de Calais au 31 décembre 2008 (au sens du Recensement de la Population de l'Insee) et **reflète les stratégies de localisation des activités économiques**. Au 31 décembre 2010, le nombre d'emplois salariés privés dans le Nord – Pas de Calais s'élève à plus de 979 200 emplois, soit 6,0% de l'ensemble des salariés privés en France métropolitaine.

Les quatre zones d'emploi du bassin minier et d'Arras rassemblent plus de 324 000 emplois salariés privés, soit 33,1% de l'emploi régional. Les zones d'emploi de Valenciennes et de Lens-Hénin comptent respectivement environ 85 700 emplois (8,7% du total régional) et 79 900 emplois salariés privés (8,2% du total régional) derrière les zones de Lille (265 900 salariés ; 27,1%) et de Roubaix-Tourcoing (109 400 salariés ; 11,2%). Les zones d'emploi de Béthune-Bruay, d'Arras et de Douai rassemblent respectivement 55 000, 54 400 et 49 000 emplois, soient 5,6%, 5,6% et 5,0% de l'emploi salarié privé de la région.



L'emploi salarié privé par zone d'emploi au 31 décembre 2010

	Emplois salariés privés en 2010	Part régional en 2010
Lille	265 831	27,1%
Roubaix-Tourcoing	109 359	11,2%
Valenciennes	85 677	8,7%
Lens-Hénin	79 883	8,2%
Béthune-Bruay	55 055	5,6%
Arras	54 422	5,6%
Douai	48 983	5,0%
Maubeuge	40 323	4,1%
Cambrai	32 474	3,3%
Flandre-Lys	22 404	2,3%
Total AML "élargie**"	794 411	81,1%
Dunkerque	64 084	6,5%
Boulogne-sur-Mer	37 137	3,8%
Calais	31 161	3,2%
Saint-Omer	30 220	3,1%
Berck-Montreuil	22 205	2,3%
Nord-Pas de Calais	979 218	100%
France métropolitaine	16 383 342	-

* périmètre contenant les SCOT du Cambrésis et de Sambre-Avesnois

Définition de l'emploi salarié privé

L'emploi salarié privé (source : Pôle Emploi) comprend l'ensemble des salariés relevant du régime d'assurance chômage du secteur privé industriel et commercial dont l'affiliation est obligatoire et du secteur public à caractère industriel et commercial ayant opté pour l'affiliation directe au régime.

Sont principalement exclus les salariés de l'État, des entreprises publiques à caractère industriel et commercial qui en dépendent, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et des secteurs agricoles et para-agricoles. **La statistique recense les salariés inscrits dans l'établissement au 31 décembre de l'année n**, quelque soit leur temps de travail effectué (temps complet et partiel) et leur statut (contrat à durée déterminée et indéterminée, apprentis...).

Les résultats 2010 sont provisoires. Toutefois, ils diffèrent peu des résultats 2010 définitifs qui seront disponibles vers la fin de l'année 2012.

Dans un souci de simplification, la mention « 31 décembre » ou « fin » de l'année n n'est souvent pas indiquée dans l'étude. Par exemple, « entre 2000 et 2010 » désigne la période comprise entre le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2010. Par ailleurs, « au cours de l'année n » ou « courant n » fait référence à la période com-

prise entre le 31 décembre de l'année n-1 et le 31 décembre de l'année n. Par ailleurs, le terme « emploi » désigne, dans l'étude, l'emploi salarié privé.

L'évolution de l'emploi salarié privé est mesurée par le solde net d'emplois salariés privés, c'est-à-dire la différence entre les créations et les destructions d'emplois salariés privés. Cet indicateur peut masquer les dynamiques à l'œuvre au sein d'un même secteur d'activité.

Enfin, l'évolution de l'emploi salarié privé est calculée à l'échelle de la zone d'emploi, qui est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Les zones d'emploi sont le zonage le plus fin pour suivre de manière pertinente l'évolution de l'emploi salarié privé.

Toutefois, ce zonage d'étude peut masquer certaines dynamiques. Par exemple, la zone d'emploi d'Arras est marquée par un contraste entre le milieu rural (Ternois) et le milieu urbain (agglomération d'Arras) dont les évolutions sont très différenciées.

Limites méthodologiques

Les emplois salariés privés sont qualifiés en fonction de l'activité de l'établissement et non de la nature du poste. Par exemple, une assistante de direction salariée d'un établissement industriel sera comptabilisée dans les effectifs industriels alors que ses missions relèvent du champ tertiaire.

Les statistiques de Pôle Emploi concernant les effectifs de l'administration publique et de l'enseignement ne sont pas significatives dans la mesure où la majeure partie de ces emplois, à dominante publique, n'est pas comptabilisée par Pôle Emploi. Les effectifs de ces activités sont intégrés dans les volumes d'emploi mais ne font pas l'objet d'une analyse.

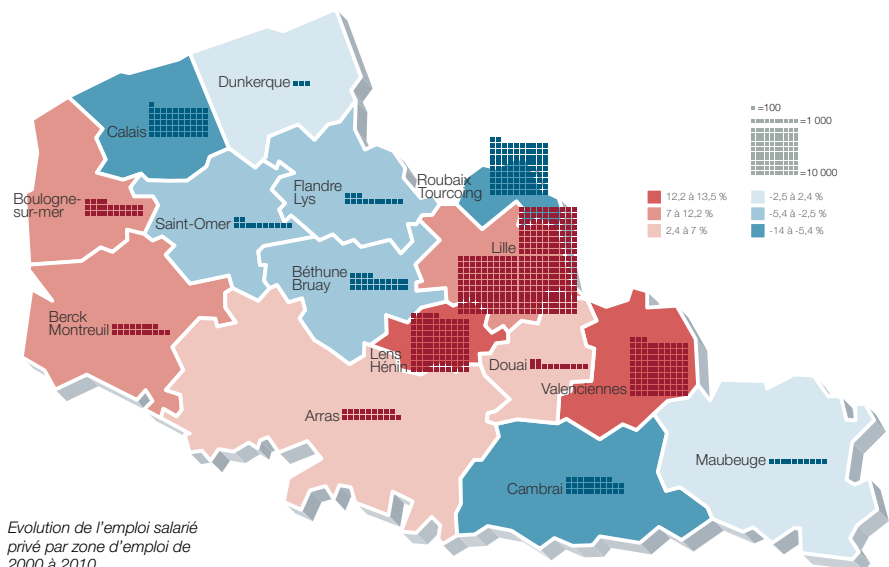
L'indicateur mensuel de l'emploi intérimaire en fin de mois, qui consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du mois, en l'occurrence du mois de décembre pour les statistiques de Pôle Emploi, tend à sous-estimer le niveau de l'emploi dans l'intérim. Les effectifs de l'intérim sont comptabilisés dans le secteur des services, même s'ils effectuent une mission dans un autre secteur. Les effectifs de certains secteurs qui ont recours à l'intérim, tels que l'industrie automobile, s'en trouvent ainsi sous-estimés. La localisation d'un travailleur intérimaire correspond au lieu d'installation de l'agence de travail temporaire dans laquelle il est inscrit.

Lens-Hénin et Valenciennois : plus fortes progressions de l'emploi salarié privé dans la région

L'emploi salarié privé total progresse de près de 24 000 emplois dans la région entre 2000 et 2010, soit une hausse de 2,5%, inférieure à celle observée à l'échelle de la France métropolitaine (+ 5,9%).

Les zones d'emploi de Lens-Hénin et de Valenciennes connaissent les plus fortes hausses d'emploi salarié privé de la région - respectivement + 13,5% et + 12,2% entre 2000 et 2010 -, loin devant l'évolution moyenne constatée à l'échelle de la région et de la France métropolitaine. Ces zones devancent Lille qui enregistre une progression de 8,5% « seulement », Berck-Montreuil (+8,9%) et le Boulonnais (+7%).

L'augmentation de l'emploi salarié privé entre 2000 et 2010 (+ 2,4%) dans la zone d'emploi de Douai est, quant à elle, proche de l'évolution moyenne régionale, à l'instar de la zone d'Arras (+3,5%). Béthune-Bruay se distingue des quatre autres zones d'emploi du bassin minier par une baisse significative de l'emploi (- 4,2%) de même ordre que celles enregistrées dans les zones d'emploi voisines, Saint-Omer (-3,9%) et Flandre-Lys (-5,4%) mais toutefois moindre que celle de Roubaix-Tourcoing (-7,7%), de Cam-



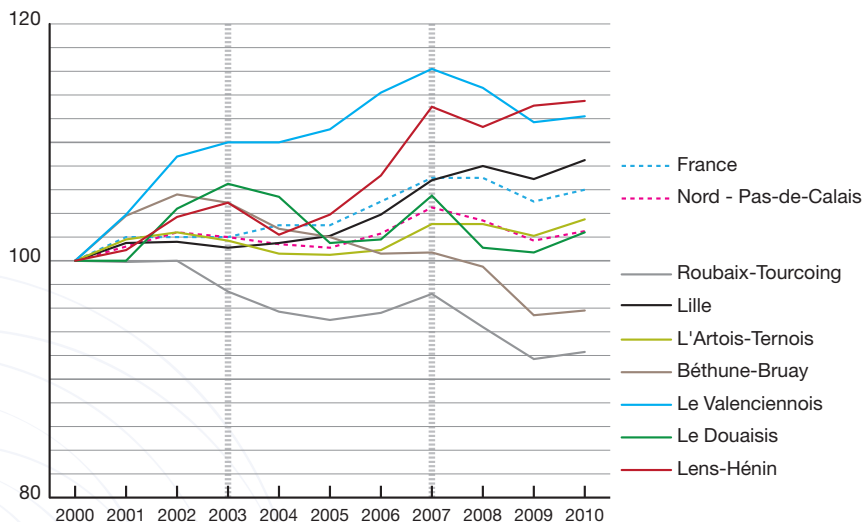
Evolution de l'emploi salarié privé par zone d'emploi de 2000 à 2010

brai (-7,9%) et de Calais (-14,0%).

Par ailleurs, la croissance de l'emploi entre 2000 et 2010 apparaît très concentrée spatialement puisque les zones d'emploi de Lille (+20800 emplois), de Lens-Hénin (+9500 emplois) et de Valenciennes (+9300 emplois) concentrent 84,5% des hausses d'emplois privés dans le Nord - Pas de Calais. On notera que les zones d'emploi de Lens-Hénin et de Valenciennes

représentent 40,2% de la progression régionale d'emplois, derrière la zone de Lille (44,3%).

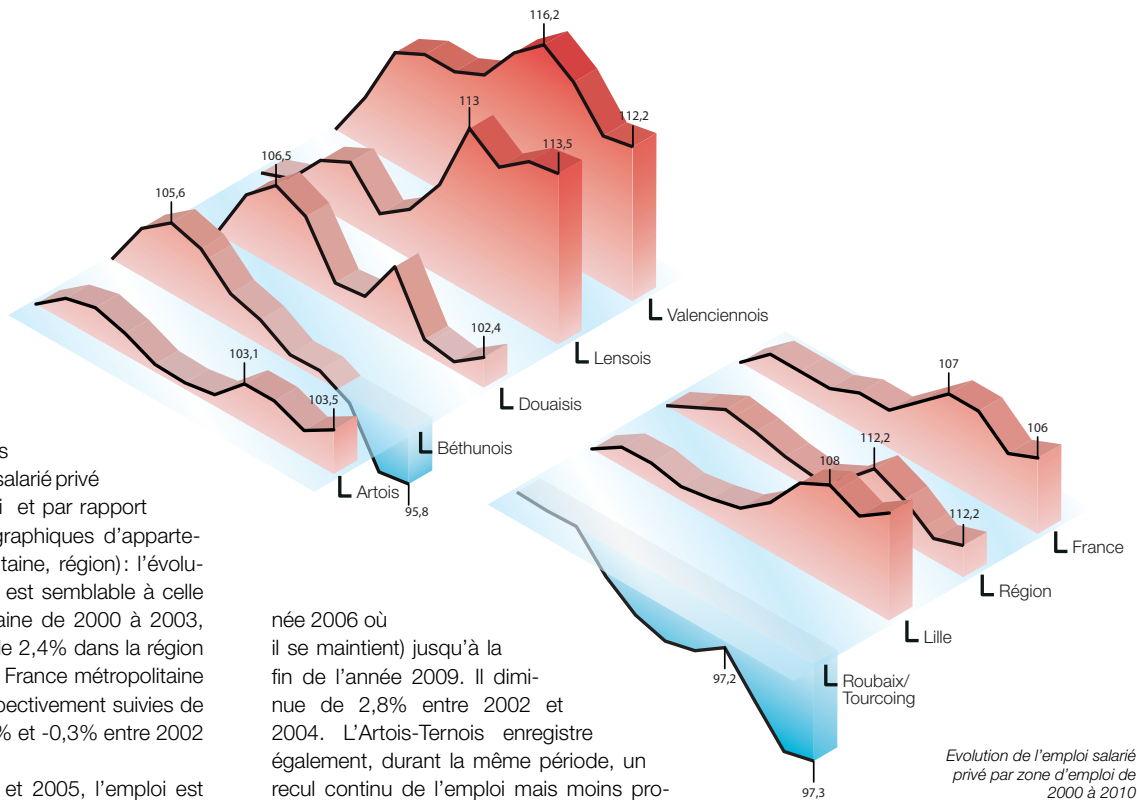
Concernant les diminutions d'emploi, les zones de Roubaix-Tourcoing (- 9200 emplois), de Calais (-5 100 emplois), de Cambrai (- 2800 emplois) et de Béthune-Bruay (-2400 emplois) totalisent 83,4% des pertes d'emplois.



Evolution de l'emploi salarié privé dans les ZE du bassin minier et de l'Artois-Ternois entre 2000 et 2010 base 100 à l'année 2000

	Variation des effectifs 2000-2010 (absolue et relative)	
Lille	20 773	8,5%
Roubaix-Tourcoing	- 9 158	-7,7%
Valenciennes	9 321	12,2%
Lens-Hénin	9 514	13,5%
Béthune-Bruay	-2 412	-4,2%
Arras	1 863	3,5%
Douai	1 152	2,4%
Maubeuge	-1 047	-2,5%
Cambrai	- 2 799	-7,9%
Flandre-Lys	-1 282	-5,4%
Total AML "élargie"	25 925	3,4%
Boulogne-sur-Mer	2 436	7,0%
Calais	- 5 064	-14,0%
Saint-Omer	-1 224	-3,9%
Dunkerque	-310	-0,5%
Berck-Montreuil	1 810	8,9%
Nord-Pas de Calais	23 572	2,5%
France métropolitaine	907 030	5,9%

* périmètre contenant les SCOT du Cambrésis et de Sambre-Avesnois



L'analyse intra-période révèle les évolutions très différenciées de l'emploi salarié privé entre les zones d'emploi et par rapport à leurs ensembles géographiques d'appartenance (France métropolitaine, région) : l'évolution de l'emploi régional est semblable à celle de la France métropolitaine de 2000 à 2003, avec des progressions de 2,4% dans la région et 2,5% à l'échelle de la France métropolitaine entre 2000 et 2002, respectivement suivies de légères décrues de -0,4% et -0,3% entre 2002 et 2003.

Cependant, entre 2003 et 2005, l'emploi est orienté à la baisse dans le Nord – Pas de Calais (-1,0%), à rebours de la France métropolitaine entre 2000 et 2002 qui enregistre une hausse de l'emploi (+1,1%). A partir de 2005, l'emploi régional évolue, de nouveau, parallèlement à l'emploi en France métropolitaine : l'emploi régional et l'emploi à l'échelle de la France métropolitaine sont respectivement en progression de 3,4% et 4,0% entre 2005 et 2007, puis reculent de 2,7% et de 2,2% entre 2007 et 2009, dans le contexte de la crise économique, et repartent à la hausse (respectivement +0,7% et +0,8%) au cours de l'année 2010.

Les évolutions des zones d'emploi du bassin minier et d'Arras peuvent être déclinées en cinq périodes :

- Entre 2000 et 2002, les zones d'emploi du bassin minier bénéficient de hausses d'emploi significatives : le Valenciennois connaît la plus forte progression (+ 8,8%), suivie de la zone de Béthune-Bruay (+5,6%), de Douai (+4,4%) et de la zone de Lens-Hénin (+3,7%).

Arras enregistre une hausse plus faible de l'emploi de 2,4% équivalente à celle de la région et à rapprocher de l'évolution observée dans la zone d'emploi de Lille (+1,6%).

- Au cours de l'année 2003, les zones d'emploi de Valenciennes, du Douai et de Lens-Hénin sont marquées par un essoufflement de la croissance de l'emploi, suivi courant 2004, d'un maintien de l'emploi dans le Valenciennois (comme dans la zone d'emploi de Lille) ou d'une dégradation dans les zones du Douai (-1,0%) et de Lens-Hénin (-2,5%).

Dans la zone de Béthune-Bruay, l'emploi amorce une chute continue à partir de la fin de l'année 2002 (excepté au cours de l'an-

née 2006 où il se maintient) jusqu'à la fin de l'année 2009. Il diminue de 2,8% entre 2002 et 2004. L'Artois-Ternois enregistre également, durant la même période, un recul continu de l'emploi mais moins prononcé que dans la zone de Béthune-Bruay (-1,7%).

- Entre 2004 et 2007, à l'instar de Lille (+5,2%), l'emploi repart à la hausse dans le Valenciennois (+5,7%) et surtout dans la zone de Lens-Hénin (+10,5%).

L'emploi dans le Douaisis est de nouveau orienté à la hausse (+3,9%) à partir de fin 2005, après une chute de 3,7% au cours de la même année. L'emploi diminue de 1,9% dans la zone de Béthune-Bruay durant la période 2004-2007 et l'Artois-Ternois enregistre une hausse de l'emploi de 2,4%, proche de celle de la région (+3,1%).

- Entre 2007 et 2009, l'emploi est en recul dans le Valenciennois (-3,9%), le Douaisis (-4,5%) et la zone de Béthune-Bruay (-5,3%). La zone de Lens-Hénin est, avec Lille, la seule zone de la région dont le niveau de l'emploi se maintient.

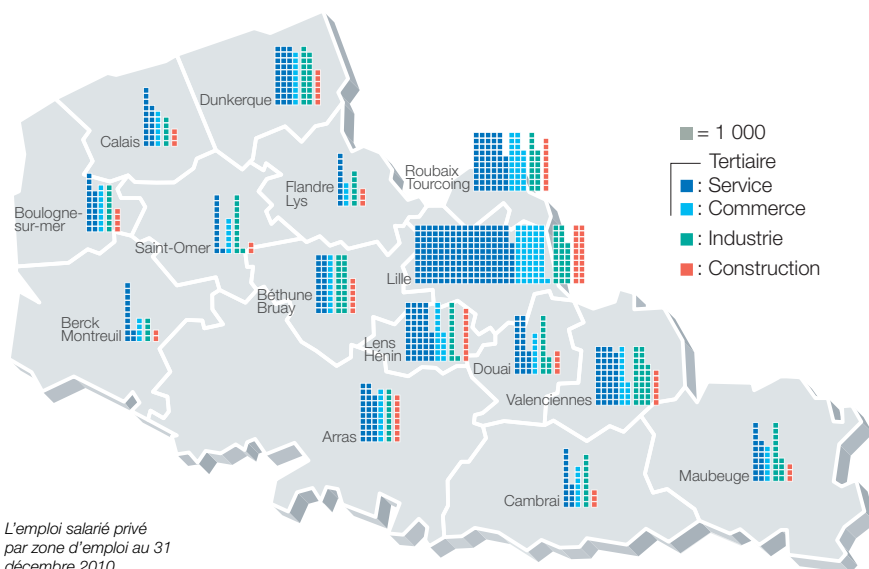
En effet, la légère augmentation de l'emploi dans la zone (+1,6%) au cours de l'année 2009 compense la baisse de 1,5% en 2008. L'Artois-Ternois peut être rapproché de Lens-Hénin et Lille dans la mesure où la zone connaît une faible baisse de l'emploi (-0,9%). Notons que le niveau de l'emploi dans la zone de Béthune-Bruay en 2007 (57 170 emplois) est désormais inférieur à celui connu en 2000 (57 470 emplois).

- Au cours de l'année 2010, l'essentiel des zones d'emploi de la région enregistrent de légères hausses d'emploi. Les zones de Lens-Hénin, de Valenciennes et de Béthune-Bruay avoisinent +0,5% de croissance de l'emploi et le Douaisis connaît une progression de 1,7%, soit la plus forte hausse d'emploi de la région en 2010, devant Lille (+1,4%) et l'Artois-Ternois (+1,4%).

Evolution de l'emploi salarié privé par zone d'emploi de 2000 à 2010 base 100 à l'année 2000

Une structure de l'emploi nordiste proche de la moyenne nationale

Dans la région Nord – Pas de Calais, au 31 décembre 2010, l'industrie rassemble environ 202 800 salariés privés (20,7%), la construction, 86 600 (8,9%), le commerce, 183 900 (18,8%) et les services, 505 200 salariés privés (51,6%). Le profil sectoriel de l'emploi salarié privé de la région diffère légèrement de celui de la France métropolitaine où le poids de l'emploi industriel est moindre (18,5%) au profit de l'emploi dans les services (54,4%). Par ailleurs, la part de l'emploi lié au commerce dans la région (18,8%) est légèrement supérieure à celle observée en France métropolitaine (18,2%). En revanche, la part des emplois du secteur de la construction est identique. Compte tenu du passé industriel de la région, la part de l'emploi industriel représente plus d'un quart de la totalité des emplois dans 8 des 15 zones d'emploi de la région et la part de l'emploi tertiaire est inférieure à la moyenne régionale dans 10 zones d'emploi. Ces deux observations sont notamment vérifiées dans trois des quatre zones d'emplois du bassin minier : Béthune-Bruay, le Douaisis et le Valenciennois.



L'emploi salarié privé par zone d'emploi au 31 décembre 2010

	L'industrie dans l'emploi nombre et part		La construction dans l'emploi nombre et part		Le commerce dans l'emploi nombre et part		Les services dans l'emploi nombre et part		Total (hors activité inconnue et agriculture)
Béthune-Bruay	19 511	35,5%	6 005	10,9%	9 501	17,3%	20 017	36,4%	55 034
Saint-Omer	11 440	37,9%	2 236	7,4%	5 752	19,0%	10 773	35,7%	30 201
Maubeuge	13 602	33,8%	3 480	8,6%	6 553	16,3%	16 637	41,3%	40 272
Flandre-Lys	6 442	28,8%	2 724	12,2%	4 422	19,7%	8 815	39,3%	22 403
Dunkerque	19 065	29,8%	6 005	9,4%	8 589	13,4%	30 413	47,5%	64 072
Valenciennes	26 670	31,1%	6 058	7,1%	13 555	15,8%	39 389	46,0%	85 672
Cambrai	8 494	26,2%	3 433	10,6%	6 513	20,1%	13 939	43,0%	32 379
Douai	13 114	26,8%	4 428	9,0%	7 460	15,2%	23 981	49,0%	48 983
Boulogne-sur-Mer	8 163	22,2%	3 687	10,0%	7 653	20,8%	17 261	47,0%	36 764
Arras	10 806	19,9%	6 722	12,4%	9 369	17,2%	27 518	50,6%	54 415
Berck-Montreuil	4 027	18,2%	1 944	8,8%	4 476	20,2%	11 716	52,9%	22 163
Lens-Hénin	11 412	14,3%	8 587	10,7%	15 245	19,1%	44 639	55,9%	79 883
Calais	5 041	16,2%	2 522	8,1%	6 358	20,4%	17 194	55,3%	31 115
Roubaix-Tourcoing	17 514	16,0%	8 769	8,0%	27 434	25,1%	55 622	50,9%	109 339
Lille	27 446	10,3%	20 004	7,5%	51 057	19,2%	167 317	62,9%	265 824
Nord-Pas-de-Calais	202 747	20,7%	86 604	8,9%	183 937	18,8%	505 231	51,6%	978 519
France métropolitaine	3 023 137	18,5%	1 462 275	8,9%	2 974 940	18,2%	8 915 755	54,4%	16 376 107

Un poids élevé de l'emploi industriel dans les zones de Béthune-Bruay, de Valenciennes et de Douai

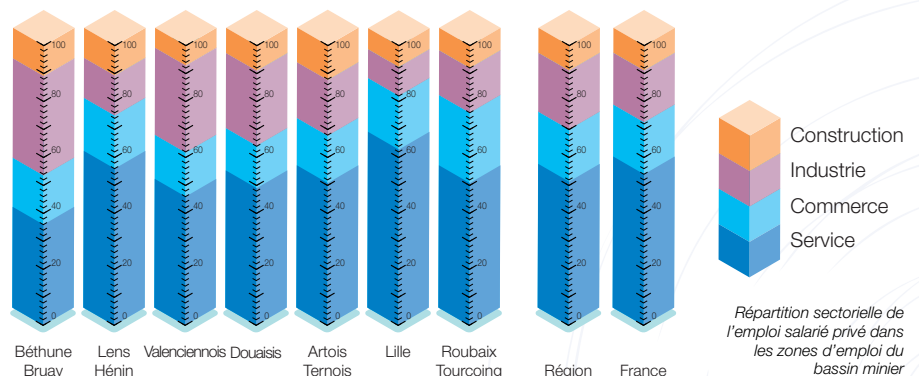
Avec près de 19 500 emplois salariés privés dans l'industrie au 31 décembre 2010, la zone d'emploi de Béthune-Bruay présente l'une des parts de l'emploi industriel les plus importantes de la région (35,5%), derrière la zone de Saint-Omer (37,9%). La part de l'emploi lié au commerce (17,3%) est inférieure à celle observée à l'échelle de la région. Les emplois liés aux services sont très nettement sous-représentés dans la zone (36,4% contre 51,6% dans la région). Les emplois du secteur de la construction sont légèrement surreprésentés dans la zone (10,9% contre 8,9% de la région).

La zone de Valenciennes est également marquée par une surreprésentation de l'emploi industriel (environ 26 700 emplois, soit 31,1% de l'emploi de la zone d'emploi) par rapport à la région. De même, les parts des emplois du commerce et des services dans la zone - respectivement 15,8% et 46,0% - sont inférieures aux parts moyennes régionales dans les mêmes secteurs. Les emplois de la construction sont également sous-représentés par rapport à la région (7,1%, 6 100 emplois environ).

La zone d'emploi de Douai est aussi caractérisée par le poids important de l'emploi industriel (26,8%, soit plus de 13 100 emplois) mais dans une moindre mesure que les zones précédemment observées. Les parts des emplois du commerce et des services - respectivement 15,2% et 49,0% des emplois de la zone - sont supérieures à celles observées dans les zones de Béthune-Bruay et de Valenciennes mais toujours en deçà de la moyenne régionale. L'emploi du secteur de la construction est autant représenté dans la zone qu'à l'échelle de la région.

Le profil de la zone d'emploi de Lens-Hénin diffère assez nettement des autres zones d'emploi du bassin minier. Il présente l'une des parts d'emploi industriel les plus faibles de la région (14,3%, derrière Lille dont la part d'emploi industriel est de 10,3%). Par ailleurs, la zone se positionne au 2e rang en termes de part d'emplois de services (55,9% des emplois de la zone), bien au dessus des moyennes régionale et de la France métropolitaine. Les emplois du commerce (19,1% des emplois de la zone) et de la construction (10,7%) sont également légèrement surreprésentés dans la zone de Lens-Hénin par rapport à la région.

L'Artois-Ternois présente un profil sectoriel de l'emploi proche de celui de la région : les emplois de l'industrie, des services et du commerce représentent respectivement 19,9%, 50,6% et 17,2% de l'emploi total de la zone, ces parts étant légèrement en deçà des moyennes régionales. La part d'emplois de la construction est en revanche supérieure à la moyenne régionale, représentant 12,4% des emplois de la zone.

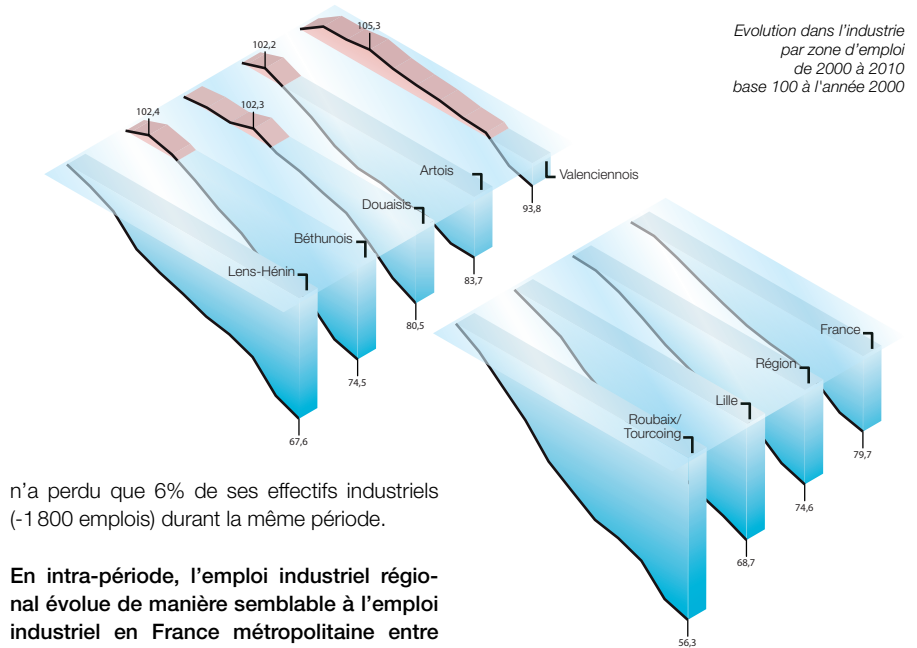


Dynamiques de l'emploi salarié privé par grand secteur d'activité

Les évolutions moyennes de l'emploi salarié privé dans la région Nord – Pas de Calais, entre 2000 et 2010, sont très variables selon les grands secteurs d'activité. Les emplois industriels enregistrent une baisse de 25,4 %, plus prononcée qu'à l'échelle de la France métropolitaine (- 20,3%). A l'inverse, les emplois des services sont en nette progression (+ 18,8% contre + 17,8% à l'échelle de la France métropolitaine). Le commerce et la construction connaissent, en 10 ans, des hausses plus faibles à l'échelle de la région qu'en France métropolitaine : respectivement + 1,5% (contre + 4,5% en France métropolitaine) et + 12,9% (contre + 16,2%). Depuis 2000, l'industrie perd ainsi 69 000 emplois, alors que les services en gagnent 80 100 emplois, le commerce, 2 700, et la construction, 9 900.

Une contraction de l'emploi industriel plus ou moins prononcée selon les territoires

Toutes les zones d'emploi du Nord – Pas de Calais connaissent une dégradation de l'emploi salarié privé industriel qui est toutefois plus ou moins prononcée selon les zones. Parmi les cinq zones d'emploi de notre périmètre d'étude, la zone d'emploi de Lens-Hénin présente la plus forte baisse de l'emploi industriel dans la région en dix ans (- 32,4%, soit - 5 500 emplois), proche de celle observée dans la zone d'emploi de Lille (-31,3%). L'évolution de l'emploi industriel dans la zone d'emploi de Béthune-Bruay (-25,5%) entre 2000 et 2010 est proche de l'évolution moyenne enregistrée dans la région. Le Douaisis et l'Artois-Ternois voient leurs emplois diminuer de manière moins marquée, de respectivement 19,5% et 16,3%. Enfin, le Valenciennois



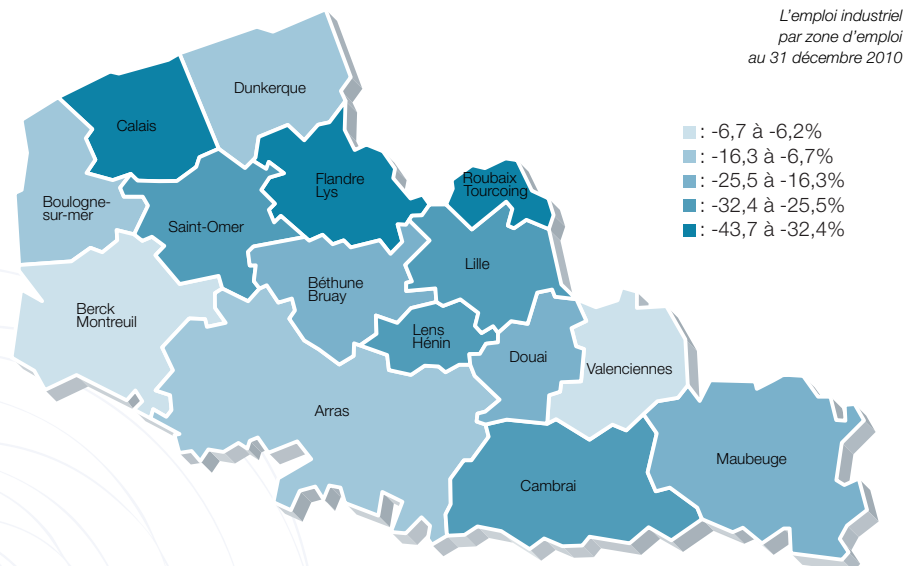
n'a perdu que 6% de ses effectifs industriels (-1 800 emplois) durant la même période.

En intra-période, l'emploi industriel régional évolue de manière semblable à l'emploi industriel en France métropolitaine entre 2000 et 2003 : on observe un quasi maintien du niveau de l'emploi industriel au cours de l'année 2001 puis une chute annuelle moyenne de l'emploi industriel¹ de 2,8% (-2,6% en France métropolitaine) entre 2001 et 2003. Entre 2003 et 2008, l'emploi industriel continue de diminuer au même rythme mais de manière plus prononcée dans la région (taux d'évolution annuel moyen de -2,9%) qu'en France métropolitaine (-2,0%). Durant la crise économique (2008-2010), la chute de l'emploi s'accélère au sein de la région (taux d'évolution annuel moyen de -4,3%) et en France métropolitaine (-3,7%).

Les diminutions de l'emploi industriel dans chacune de ces zones d'emploi sont, dans l'ensemble, continues. Cependant, l'évolution de l'emploi industriel reste globalement positive

entre 2000 et 2003 dans les zones de Valenciennes (+5,3%) et de Douai (+2,3%). La baisse de l'emploi est très prononcée dans la zone de Lens-Hénin (-12,0%) et plus modérée dans les zones de Béthune-Bruay (-2,6%) et d'Arras (-3,8%) durant la même période. Entre 2003 et 2008, les zones de Béthune-Bruay, de Douai et de Lens-Hénin enregistrent une nette dégradation de l'emploi industriel (taux d'évolution annuel moyen de respectivement -3,4%, -2,7% et -2,6%) alors que le Valenciennois connaît une baisse annuelle moyenne de l'emploi de seulement 0,8%. Le recul de l'emploi industriel de l'Artois-Ternois (-1,9%) est semblable à celui observé à l'échelle de la France métropolitaine. De 2008 à 2010, les quatre zones d'emploi du bassin minier sont touchées par des pertes d'emploi plus marquées par rapport à la période précédente (taux de croissance annuel moyen compris entre -3,7% et -6,3%) alors que l'Artois-Ternois continue d'afficher un recul moyen annuel de l'emploi de 2,0%.

1 Le taux d'évolution annuel moyen permet de calculer une variation moyenne sur une durée de n années. $TCAM = ((\text{valeur finale}/\text{valeur initiale})^{1/n}) - 1$ * 100



	Variation des effectifs dans l'industrie 2000-2010 (absolue et relative)	
	Absolute	Relative
Douai	-3 172	-19,5%
Valenciennes	-1 769	-6,2%
Lens-Hénin	-5 482	-32,4%
Béthune-Bruay	-6 694	-25,5%
Lille	-12 497	-31,3%
Roubaix-Tourcoing	-13 571	-43,7%
Arras	-2 101	-16,3%
Cambrai	-3 452	-28,9%
Maubeuge	-3 708	-21,4%
Flandre-Lys	-4 029	-38,5%
Total AML "élargie**"	-56 475	-26,7%
Boulogne-sur-Mer	-1 364	-14,3%
Dunkerque	-2 643	-12,2%
Berck-Montreuil	-291	-6,7%
Calais	-3 483	-40,9%
Saint-Omer	-4 726	-29,2%
Nord - Pas-de-Calais	-68 982	-25,4%

* périmètre contenant les SCOT du Cambrésis et de Sambre-Avesnois

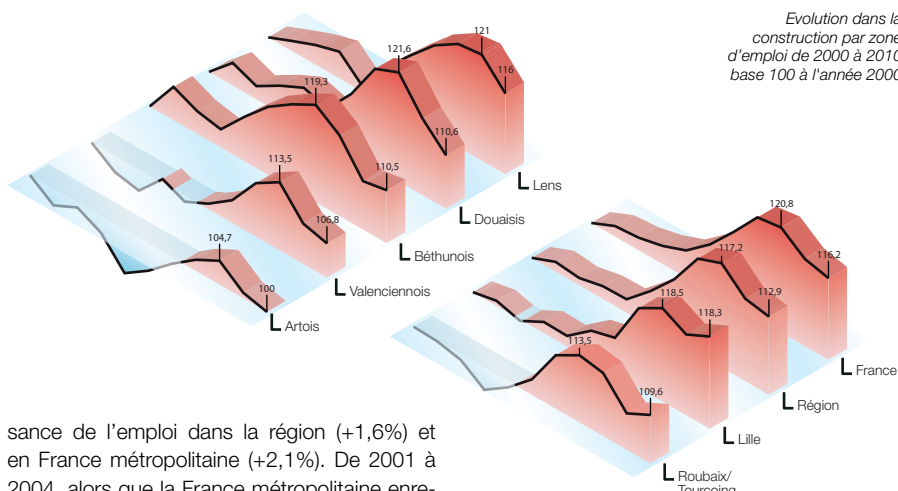
Des croissances modérées de l'emploi dans le secteur de la construction

Entre 2000 et 2010, l'emploi dans le secteur de la construction est orienté à la hausse dans l'ensemble des zones d'emploi de la région, à l'exception de la zone d'Arras où l'emploi lié à la construction stagne en raison notamment d'une forte baisse entre 2002 et 2004 (-7,7%) qui contribue à « annuler » la forte croissance observée entre 2004 et 2008.

Les emplois du secteur de la construction tendent à croître moins fortement dans trois des quatre zones d'emploi du bassin minier qu'à l'échelle régionale (12,9%) : le Douaisis et Béthune-Bruay enregistrent respectivement des progressions de 10,6% et 10,5%, proches de celle de Roubaix-Tourcoing (+9,6%) et le Valenciennois une augmentation de seulement 6,8%.

La zone de Lens-Hénin connaît une hausse de l'emploi (+16,0%) lié à la construction supérieure à celle de la région et proche de l'évolution moyenne nationale et de celle observée dans la zone d'emploi de Lille (+18,3%).

Les évolutions intra-périodes des effectifs de la construction reflètent globalement la conjoncture économique à laquelle le secteur est très sensible. D'après les graphiques ci-dessus, quatre grandes phases se distinguent concernant l'évolution de l'emploi de la construction à l'échelle de la région et de la France métropolitaine : au cours de l'année 2001, la construction connaît une légère crois-



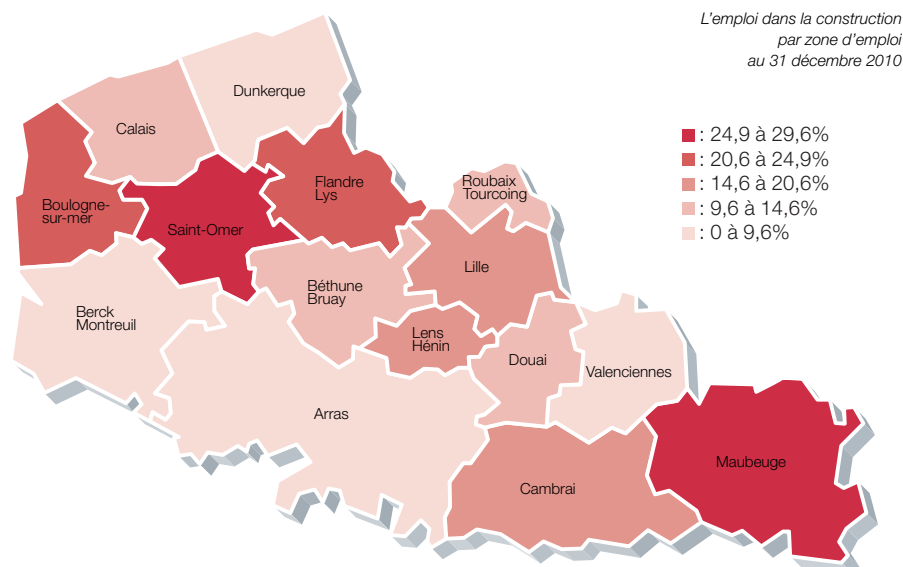
sance de l'emploi dans la région (+1,6%) et en France métropolitaine (+2,1%). De 2001 à 2004, alors que la France métropolitaine enregistre une croissance de l'emploi dans ce secteur (+3,3%), l'emploi régional reste stable.

Durant la période 2004-2008, la région et la France métropolitaine connaissent toutes deux une augmentation prononcée de l'emploi dans la construction (autour de +15,0%) puis une chute de l'emploi (autour de -4,5%) entre 2008 et 2010.

Dans les zones d'emploi couvrant le bassin minier, les évolutions de l'emploi dans la construction sont très fluctuantes, en particulier dans le Douaisis. Au cours de l'année 2001, les zones d'emploi de Béthune-Bruay, de Douai et de Lens-Hénin connaissent des hausses de l'emploi dans la construction de respectivement 6,6%, 4,5% et 2,0%. En revanche, le Valenciennois et l'Artois-Ternois enregistrent un repli de l'emploi de 3,2% et 3,3%. Durant la période 2001-2004, les évolutions de l'emploi de la construction dans ces zones oscillent fortement, et diffèrent d'une zone à l'autre mais, en moyenne, le Douaisis, le Valenciennois et

Béthune-Bruay enregistrent des progressions autour de 2-3% alors que les zones de Lens-Hénin et l'Artois-Ternois connaissent des pertes d'emploi respectives de 1,0% et de 5,5%.

Entre 2004 et 2008, l'emploi de la construction est en nette hausse dans les cinq zones : Lens-Hénin enregistre la plus forte progression (+19,4%), suivent le Valenciennois (+14,7%), l'Artois-Ternois (+14,5%), le Douaisis (+13,9%) et enfin Béthune-Bruay avec la plus faible croissance (+7,2%) obérée par une baisse de l'emploi qui débute au cours de l'année 2008. Entre 2008 et 2010, ces zones connaissent globalement une diminution de l'emploi comprise entre -9,0% (Douaisis) et -3,6% (Lens-Hénin), avec à noter cependant un léger sursaut pour la zone de Béthune-Bruay, à l'instar de Lille et de Roubaix-Tourcoing, au cours de l'année 2010.



	Variation des effectifs dans la construction 2000-2010 (absolue et relative)	
Douai	425	10,6%
Valenciennes	387	6,8%
Lens-Hénin	1 186	16,0%
Béthune-Bruay	571	10,5%
Lille	3 092	18,3%
Roubaix-Tourcoing	771	9,6%
Arras	3	0,0%
Cambrai	438	14,6%
Maubeuge	694	24,9%
Flandre-Lys	514	23,3%
Total AML "élargie"	8081	13,0%
Boulogne-sur-Mer	630	20,6%
Dunkerque	265	4,6%
Berck-Montreuil	134	7,4%
Calais	267	11,8%
Saint-Omer	511	29,6%
Nord - Pas-de-Calais	9 888	12,9%

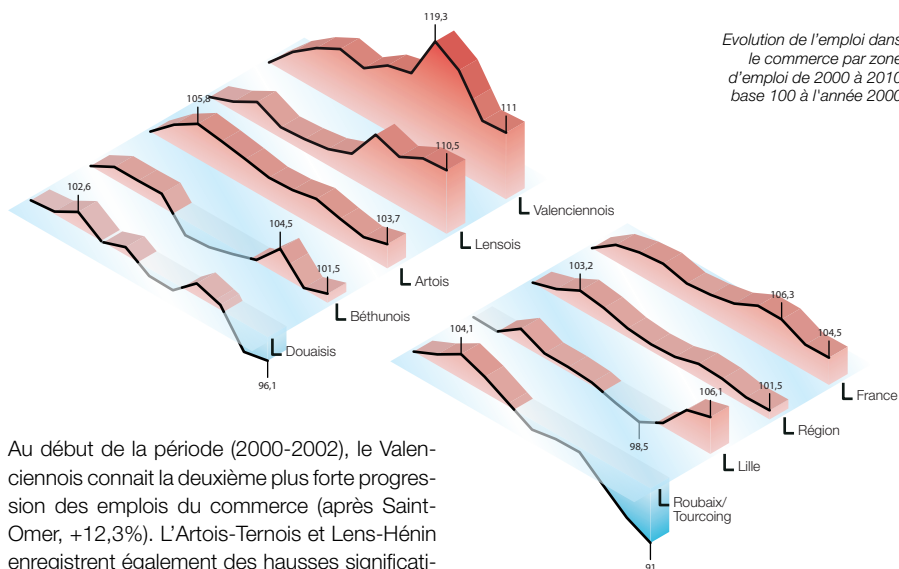
* périmètre contenant les SCOT du Cambrésis et de Sambre-Avesnois

De fortes hausses d'emplois du commerce dans les zones de Valenciennes et de Lens-Hénin

Durant la période 2000-2010, l'emploi du commerce a évolué positivement dans 8 zones d'emploi de la région. Les zones de Valenciennes et de Lens-Hénin connaissent les plus fortes progressions d'emplois liés au commerce dans la région après Saint-Omer: respectivement +11,0% et + 10,5%. La zone d'emploi d'Arras affiche une hausse des emplois du commerce de 4,0%. La zone de Béthune-Bruay, quant à elle, enregistre une progression de 1,5%, identique à celle observée à l'échelle régionale. Le Douaisis, en revanche, connaît une diminution des emplois du commerce de 3,9%.

L'évolution des emplois du commerce dans la région peut être globalement décomposée en trois phases :

- Entre 2000 et 2002, l'emploi du commerce progresse de 3,2% dans la région, ce qui est proche de l'évolution moyenne observée en France métropolitaine (+3,8%).
- Durant la période 2002-2007, les emplois du commerce sont très légèrement en baisse dans la région (-0,7%) mais orientés à la hausse en France métropolitaine (+2,4%).
- De 2007 à 2010, l'évolution moyenne de l'emploi est de -0,9% dans la région. Cette baisse est moins marquée que celle constatée en France métropolitaine (-1,7%).

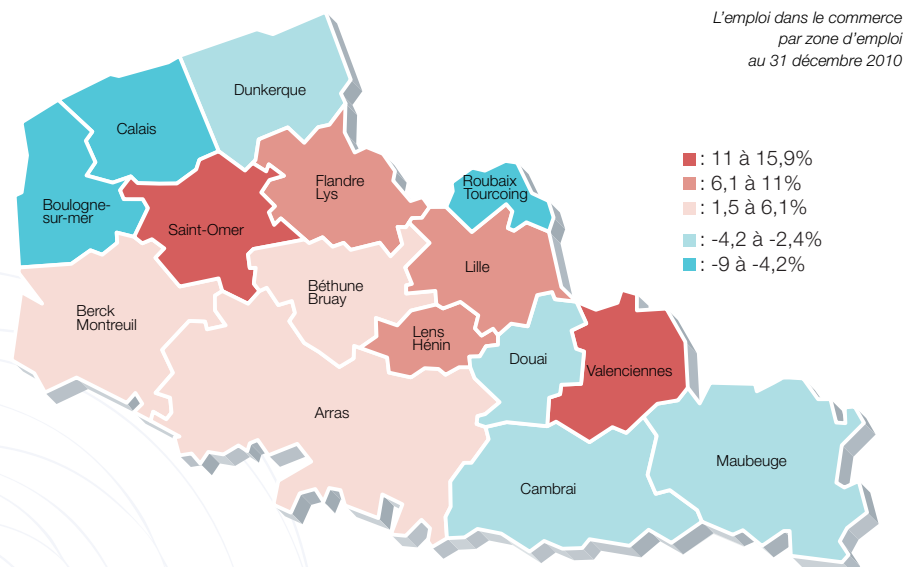


Evolution de l'emploi dans le commerce par zone d'emploi de 2000 à 2010 base 100 à l'année 2000

Au début de la période (2000-2002), le Valenciennois connaît la deuxième plus forte progression des emplois du commerce (après Saint-Omer, +12,3%). L'Artois-Ternois et Lens-Hénin enregistrent également des hausses significatives de l'emploi lié au commerce - respectivement +5,8% et +3,7% - alors que le Douaisis et Béthune-Bruay affichent des croissances de l'emploi lié au commerce inférieures à l'évolution moyenne régionale.

Entre 2002 et 2007, les emplois du commerce reculent respectivement de 0,5%, 1,7% et 1,1% dans les zones de Douai, de Béthune-Bruay et d'Arras ; cette baisse est toutefois moins marquée que dans les zones de Lille (-4,0%) et de Roubaix-Tourcoing (-4,7%). A l'inverse, la progression des emplois du commerce s'accélère dans le Valenciennois (+11,6%) et la zone de Lens-Hénin (+5,7%) durant la même période.

Durant la crise économique (2007-2010), les emplois du commerce sont en recul de 7,0% dans le Valenciennois (ce qui peut être rapproché de la baisse de 8,2% observée dans la zone de Roubaix-Tourcoing) et de 5,9% dans le Douaisis mais parviennent globalement à se maintenir dans l'Artois-Ternois. Les zones de Lens-Hénin et de Béthune-Bruay connaissent, quant à elles, de légères progressions (respectivement +0,8% et 1,2%) des emplois du commerce durant cette même période.



L'emploi dans le commerce par zone d'emploi au 31 décembre 2010

- : 11 à 15,9%
- : 6,1 à 11%
- : 1,5 à 6,1%
- : -4,2 à -2,4%
- : -9 à -4,2%

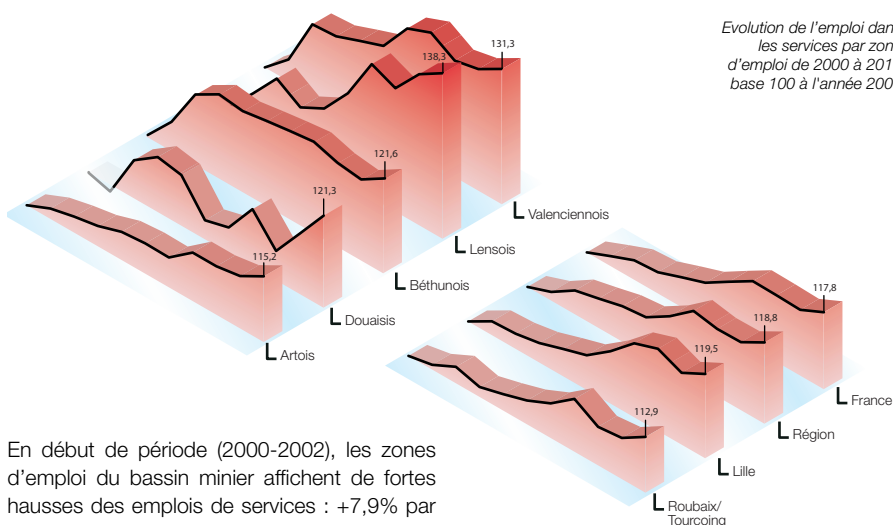
	Variation des effectifs dans le commerce 2000-2010 (absolue et relative)	
	Absolue	Relative
Douai	-304	-3,9%
Valenciennes	1 340	11,0%
Lens-Hénin	1 446	10,5%
Béthune-Bruay	143	1,5%
Lille	2 913	6,1%
Roubaix-Tourcoing	-2 719	-9,0%
Arras	359	4,0%
Cambrai	-224	-3,3%
Maubeuge	-163	-2,4%
Flandre-Lys	323	7,9%
Total AML "élargie**"	3 114	2,1%
Boulogne-sur-Mer	-400	-5,0%
Dunkerque	-372	-4,2%
Berck-Montreuil	86	2,0%
Calais	-469	-6,9%
Saint-Omer	790	15,9%
Nord - Pas-de-Calais	2 749	1,5%

* périmètre contenant les SCOT du Cambrésis et de Sambre-Avesnois

Le bond des emplois de services dans les zones de Lens-Hénin et de Valenciennes

Les emplois des services sont orientés à la hausse dans toutes les zones d'emploi de la région, à l'exception du Calais qui perd près de 1400 emplois (soit -7,3%). Les quatre zones d'emploi du bassin minier enregistrent une progression des emplois de services plus rapide que dans la région. Les zones de Lens-Hénin et de Valenciennes connaissent les plus fortes hausses des emplois de services (+38,3% et +31,3%) dans la région. Douai et Béthune-Bruay affichent des augmentations plus modestes de respectivement 21,3% et 21,6%. La zone d'Arras présente une croissance de l'emploi de services de 15,2%, inférieure à l'évolution moyenne régionale.

Entre 2000 et 2010, les emplois des services évoluent sensiblement de la même manière dans la région Nord - Pas de Calais et en France métropolitaine. Au début de la période (2000-2002), la région enregistre une progression annuelle moyenne des emplois de services de 2,7%, légèrement supérieure à celle observée en France métropolitaine (+2,2%). Entre 2002 et 2007, la région et la France métropolitaine observent toutes deux un ralentissement de la croissance des emplois de services (+2,0% par an) par rapport à la période précédente. De 2007 à 2010, les emplois des services restent stables tant dans la région qu'en France métropolitaine.

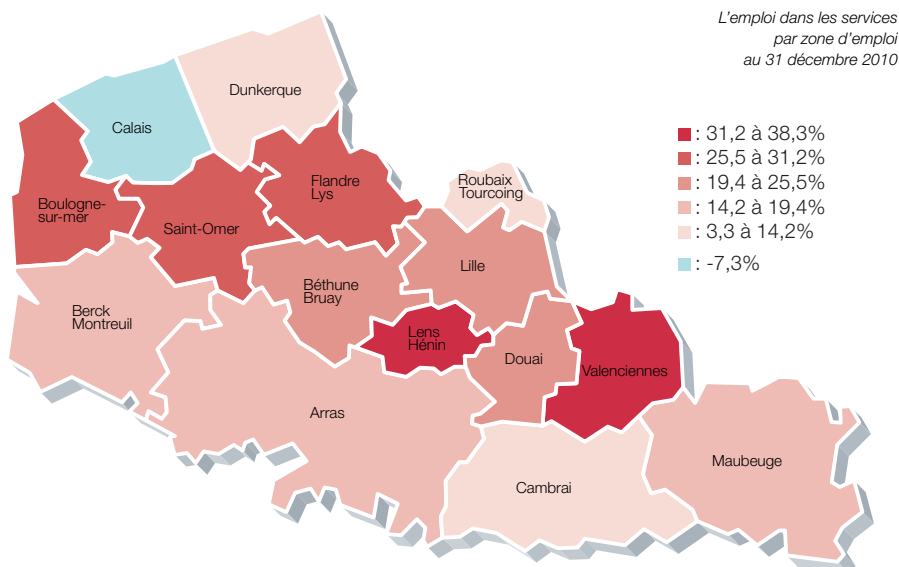


En début de période (2000-2002), les zones d'emploi du bassin minier affichent de fortes hausses des emplois de services : +7,9% par an dans le Valenciennois, +7,6% par an dans la zone de Béthune-Bruay, +4,3% par an dans le Douaisis et +4,1% par an dans la zone de Lens-Hénin. L'Artois-Ternois présente en revanche une progression annuelle moyenne (+1,9%) plus faible que l'évolution annuelle observée dans la région.

Entre 2002 et 2007, les zones de Lens-Hénin et d'Arras maintiennent globalement le même rythme de croissance des emplois de services par rapport à la période précédente : respectivement +3,9% par an et +1,4% par an. Les autres zones de notre périmètre d'étude connaissent un net ralentissement de la croissance des emplois de services : +2,3% par an pour le Valenciennois (ce qui reste néanmoins supérieur à la croissance annuelle moyenne dans la région), + 0,8% dans le Douaisis et la zone de Béthune-Bruay.

Durant la crise économique (2007-2010), les zones de Douai et de Lens-Hénin enregistrent respectivement les deuxième et troisième progressions les plus fortes d'emplois de services dans la région (après Saint-Omer) avec +2,3% et +1,8% par an. L'Artois-Ternois affiche également une hausse des emplois de services supérieure à l'évolution moyenne régionale (+1,2% par an). En revanche, les emplois de services stagnent dans les zones de Valenciennes et de Béthune-Bruay.

On notera, au-delà des tendances globales, que l'emploi des services oscille de façon très prononcée dans le Douaisis tout au long de la décennie, fortement impacté par l'évolution très fluctuante des activités liées à l'emploi (agences de travail temporaire essentiellement) qui sont très sensibles à la conjoncture économique.



	Variation des effectifs dans les services 2000-2010 (absolue et relative)	
Douai	4 206	21,3%
Valenciennes	9 393	31,3%
Lens-Hénin	12 364	38,3%
Béthune-Bruay	3 562	21,6%
Lille	27 279	19,5%
Roubaix-Tourcoing	6 344	12,9%
Arras	3 636	15,2%
Cambrai	451	3,3%
Maubeuge	2 085	14,3%
Flandre-Lys	1 910	27,7%
Total AML "élargie**"	71 230	20,5%
Boulogne-sur-Mer	3 730	27,6%
Dunkerque	2 441	8,7%
Berck-Montreuil	1 867	19,0%
Calais	-1 358	-7,3%
Saint-Omer	2 190	25,5%
Nord - Pas-de-Calais	80 100	18,8%

* périmètre contenant les SCOT du Cambrésis et de Sambre-Avesnois

Le Nord – Pas de Calais pénalisé par une structure sectorielle défavorable et un effet régional négatif

Entre 2000 et 2010, le Nord – Pas de Calais connaît une hausse de l'emploi salarié privé de 2,5%, contre +5,9% à l'échelle de la France métropolitaine. **Cet écart (-3,4 points) s'explique en partie par une structure sectorielle de l'emploi défavorable** (effet structurel : -1,9 point) : en effet, la région est spécialisée dans des secteurs globalement en déclin (à l'échelle de la France métropolitaine), tels que la fabrication de textiles, la métallurgie ou encore l'industrie automobile. **Cette moindre progression de la région par rapport à la France métropolitaine est également imputable aux caractéristiques internes de la région** (effet local : -1,5 point).

L'effet local (ou régional dans le cas présent) a été globalement négatif dans l'industrie, les travaux de construction spécialisés et le commerce entre 2000 et 2010. Néanmoins, au sein de la région, les « activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises » et les « activités immobilières » connaissent un développement de l'emploi plus important qu'en France métropolitaine grâce à un effet régional positif sur ces secteurs. Par ailleurs, la région présente un dynamisme propre dans l'industrie automobile qui enregistre, entre 2000 et 2010, une baisse de l'emploi de 7,8% « seulement » contre - 23,6% en France métropolitaine et dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique qui perd 8,1% de ses emplois contre - 19,3% en France métropolitaine.

Deux périodes peuvent être distinguées dans l'analyse structurelle-résiduelle afin de mieux saisir les évolutions de l'emploi salarié privé dans la région (et ultérieurement dans les zones d'emploi) :

- la période précédant la crise, de 2000 à 2007, durant laquelle l'emploi régional progresse (+ 0,6 % en moyenne annuelle).
- la crise économique, de 2007 à 2010, durant laquelle l'emploi régional recule en moyenne de 0,7% par an.

Entre 2000 et 2007, le Nord – Pas de Calais enregistre une progression de l'emploi de 4,5%, contre +7,4% à l'échelle de la France métropolitaine. Cet écart (-2,9 points) est lié à un effet structurel négatif (- 1,3 point) et un effet régional négatif (- 1,6 point), de même ordre que ceux observés durant la période 2000-2010.

En revanche, durant la crise économique (2007-2010), l'emploi régional recule de 2,0%, proche de la dégradation observée à l'échelle de la France métropolitaine (-1,5%). Ce faible

écart s'explique par une structure économique régionale en 2007 très semblable à celle de la France métropolitaine (effet structurel : - 0,4 point) et par une absence de dynamisme régional (effet local : - 0,1 point).

Autrement dit, la structure économique de la région a convergé vers la structure économique de la France métropolitaine au terme de la période 2000-2007 et l'effet local négatif de la région, observé entre 2000 et 2007, s'est atténué durant la crise économique.

	Evolution de la région	Ecart entre les évolutions de la région et de la France métropolitaine	Effet structurel	Effet local
2000-2010	2,5%	-3,4 pts	-1,9 pt	-1,5 pt
2000-2007	4,5%	-2,9 pts	-1,3 pt	-1,6 pt
2007-2010	-2,0%	-0,5 pt	-0,4 pt	-0,1 pt

Analyse structurelle-résiduelle de l'emploi salarié privé régional

L'analyse structurelle-résiduelle

L'analyse structurelle résiduelle est une méthode qui tente au départ de statistiques par branche établies à deux dates différentes de dégager la croissance relative de chaque territoire par rapport à la croissance d'une zone de référence et de déterminer, en outre, dans cette croissance la part due à l'existence d'une structure originale favorable et celle due aux avantages de localisation existant sur le territoire¹.

Il s'agit de **décomposer statistiquement l'écart entre l'évolution de l'emploi observée dans une zone d'emploi et l'évolution de l'emploi dans la région en deux composantes** (cf. Annexe 1 : Méthodologie détaillée de l'analyse structurelle-résiduelle) :

- **l'écart structurel ou « effet structurel » traduit l'incidence de la répartition de l'emploi d'une zone d'emploi par secteur d'activité économique sur la variation de l'emploi. Un écart structurel positif** montre dans quelle mesure une zone d'emploi est plus spécialisée que la moyenne dans des secteurs globalement en croissance (à l'échelle régionale) et/ou moins spécialisée que la moyenne dans des secteurs globalement en déclin (à l'échelle régionale). A l'inverse, un effet structurel négatif indique dans quelle mesure une zone d'emploi est plus spécialisée que la moyenne dans des secteurs globalement en déclin et/ou moins spécialisée que la moyenne dans des secteurs globalement en croissance.

- **l'écart résiduel ou « effet local »** résume l'ensemble de la croissance non expliquée par la structure sectorielle. Il peut recouvrir un ensemble de facteurs, d'ordre économique ou non, liés aux spécificités locales telles que les caractéristiques socio-démographiques, l'action des pouvoirs publics en matière d'emploi, les externalités positives ou négatives liées au regroupement d'entreprises dans l'espace, le dynamisme des entreprises et leur capacité à s'adapter à leur environnement... Un effet local positif indique que les caractéristiques propres à la zone d'emploi favorisent la création d'emploi alors qu'un effet local négatif signifie que

les particularités locales pénalisent l'évolution de l'emploi.

Exemple : Durant la période 2000-2010, la zone d'emploi de Béthune-Bruay enregistre une baisse de l'emploi de 4,2%. Si la zone avait connu la même évolution de l'emploi que la région Nord – Pas de Calais, elle aurait dû enregistrer une progression de 2,5%. Cet écart à l'évolution moyenne régionale (-6,7 points) s'explique, d'après l'analyse structurelle-résiduelle, par une spécialisation dans des secteurs globalement en déclin (effet structurel de -3,8 points) et par une dynamique locale négative (effet local de -2,9 points) qui aggrave l'effet négatif de la structure économique.

On peut également s'intéresser aux « **effets locaux sectoriels** », ce qui permet d'évaluer le rôle des caractéristiques de la zone d'emploi étudiée dans l'évolution d'une activité donnée. L'effet local sectoriel est égal à la différence entre l'évolution de l'emploi d'une activité dans la zone d'emploi et l'évolution de l'emploi de l'activité dans la région. Par exemple, une zone d'emploi peut, de par son dynamisme propre, renforcer la croissance structurelle d'une activité, l'atténuer ou inverser cette évolution.

Exemple : Entre 2000 et 2010, les emplois salariés privés de l'industrie automobile progressent de 18,1% dans la zone d'emploi de Valenciennes. Si les emplois de ce secteur dans la zone avaient évolué au même rythme que ceux de la région, ils auraient dû être en baisse de 7,8%. Cet écart de +25,9 points entre l'évolution de l'emploi réellement observée à l'échelle de la zone et l'évolution régionale de l'emploi s'explique par un fort dynamisme de la zone de Valenciennes dans l'industrie automobile.

L'analyse, menée à partir du niveau d'agrégation « A88 » de la nomenclature d'activité économique NAF révision 2 (2008), est préalablement appliquée à l'emploi salarié privé de la région (en choisissant ici la France métropolitaine comme zone de référence) afin de contextualiser les résultats de l'analyse conduite ultérieurement sur l'emploi salarié privé des zones d'emploi de cette région.

¹ Mérenne-Schoumaker B., 2002, La localisation des industries: enjeux et dynamiques, Rennes, Presse universitaire de Rennes, 243p.

Des dynamiques locales inégales

Béthune-Bruay

De 2000 à 2010, Béthune-Bruay est, de même que les zones de Dunkerque, de Flandre-Lys, de Roubaix-Tourcoing et de Cambrai (cf. Annexe 2), une zone dite « doublement défavorisée », car l'écart négatif de l'évolution de la zone par rapport à l'évolution régionale (-6,7 pts) est à la fois lié à la structure économique défavorable de la zone (-3,8 pts) et à un effet local négatif (-2,9 pts). La zone est marquée par une spécialisation des emplois dans des activités globalement en déclin (métallurgie, fabrication de produits métalliques et dans une moindre mesure l'industrie automobile et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique). Par ailleurs, les caractéristiques spécifiques de la zone aggravent la baisse de l'emploi dans la zone. La zone peut être rapprochée de celle de Roubaix-Tourcoing (cf. Annexe 2) qui présente néanmoins une dynamique locale plus défavorable que celle de Béthune-Bruay durant la même période.

Durant la crise économique, Béthune-Bruay, qui enregistre une dégradation de l'emploi salarié privé de 4,9%, demeure une zone doublement défavorisée tant par sa structure économique en 2007 que par un effet local négatif.

	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000 - 2010	-4,2%	-6,7 pts	-3,8 pts	-2,9 pts
dont 2000-2007	0,7%	-3,8 pts	-1,5 pts	-2,3 pts
dont 2007-2010	-4,9%	-2,9 pts	-1,7 pts	-1,2 pt

Analyse structurelle-résiduelle de l'emploi salarié privé dans la zone de Béthune-Bruay

Douai

Entre 2000 et 2010, le Douaisis est une zone présentant des effets structurel et local quasiment nuls ; la croissance globale de l'emploi dans la zone (+2,4%) est ainsi équivalente à l'évolution moyenne régionale (+2,5%).

De 2000 à 2007, le Douaisis enregistre durant la même période une hausse de 5,5% légèrement supérieure à la moyenne régionale grâce à un effet structurel positif (+1,4 pt). En revanche, les caractéristiques internes (effet local très légèrement négatif) impactent peu l'évolution de l'emploi salarié privé dans la zone. Le Douaisis peut être rapproché de la zone de Lille qui présente, elle aussi, une structure économique de l'emploi avantageuse et est pénalisée par une dynamique locale négative.

Durant la crise économique, le Douaisis présente un effet structurel négatif (-0,8 pt) qui explique la baisse plus marquée de l'emploi dans la zone que dans la région. Les caractéristiques de la zone n'influent quasiment pas sur l'évolution de l'emploi (effet local de -0,2 pt).

	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000 - 2010	2,4%	-0,1 pt	0,3 pt	-0,4 pt
dont 2000-2007	5,5%	0,9 pt	1,4 pt	-0,4 pt
dont 2007-2010	-2,9%	-0,9 pt	-0,8 pt	-0,2 pt

Analyse structurelle-résiduelle de l'emploi salarié privé dans la zone de Douai

Valenciennes

Entre 2000 et 2010, le Valenciennois, comme la zone de Lens-Hénin, présente un effet local très favorable (+10,6 pts) – en particulier dans les services relatifs au bâtiment & l'aménagement paysager, les activités liées à l'emploi et l'hébergement médico-social et social – qui explique l'essentiel de l'écart de l'évolution de la zone par rapport à l'évolution de la région (+9,7 pt). Néanmoins, la zone est légèrement désavantagée par sa structure sectorielle (-0,9 pt), étant spécialisée pour une part dans des activités qui enregistrent au niveau régional de fortes pertes d'emploi (métallurgie, fabrication de produits métalliques, réparation et installation de machines et équipements et dans une moindre mesure l'industrie automobile...).

Si le Valenciennois connaît la plus forte progression de l'emploi dans la région entre 2000 et 2007 (+16,2%), la situation de l'emploi de la zone se dégrade durant la crise (-3,4%) : la zone présente en effet une structure économique de l'emploi pénalisante en 2007 (-1,5 pt) alors qu'elle était proche de celle de la région en 2000. Par ailleurs, la dynamique locale de l'emploi est nulle durant la crise, ne permettant pas de compenser l'effet structurel négatif.

	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000 - 2010	12,2%	9,7 pts	-0,9 pt	10,6 pts
dont 2000-2007	16,2%	11,7 pts	0,5 pt	11,2 pts
dont 2007-2010	-3,4%	-1,5 pt	-1,5 pt	0,0 pt

Analyse structurelle-résiduelle de l'emploi salarié privé dans la zone de Douai

Lens-Hénin

De 2000 à 2010, la zone d'emploi de Lens-Hénin est une zone dite « doublement avantageuse » dans la mesure où elle cumule un effet structurel et un effet local positifs de même que Lille, Berck-Montreuil et Arras (cf. Annexe 2).

Si la zone possède un modeste avantage structurel (+0,8 pt) lié à une spécialisation dans des activités qui créent de l'emploi, elle présente également un dynamisme local très important (+10,2 pts) – en particulier dans l'en-

treposage et services auxiliaires des transports, les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises et l'hébergement médico-social et social – ce qui explique la forte croissance de l'emploi salarié privé dans cette zone (+13,5%) entre 2000 et 2010.

Par ailleurs, la zone de Lens-Hénin résiste bien à la crise économique à l'instar des zones de Lille et d'Arras car, entre 2007 et 2010, l'emploi progresse de 0,5% (contre une évolution moyenne régionale de -2,0%) grâce à un tissu économique relativement diversifié (+0,5 pt) et à un effet local positif (+1,9 pts).

	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000 - 2010	13,5%	11,1 pts	0,8 pt	10,2 pts
dont 2000-2007	13,0%	8,5 pts	1,1 pt	7,3 pts
dont 2007-2010	0,5%	2,4 pts	0,5 pt	1,9 pts

Analyse structurelle-résiduelle de l'emploi salarié privé dans la zone de Lens-Hénin

Arras

Durant la période 2000-2010, la zone d'Arras est, à l'image de Lens-Hénin, une zone dite « doublement avantageuse » mais dans une moindre mesure puisqu'elle présente un avantage structurel (+0,9 pt) équivalent à celui de la zone de Lens-Hénin mais une dynamique locale quasi nulle (+0,2 pt).

Entre 2000 et 2007, en dépit d'une structure économique proche de celle de la région en 2000 (effet structurel de 0,4 pt), l'Artois-Ternois connaît une progression de l'emploi (3,1%) inférieure à celle de la région (+4,5%), pénalisée par ses caractéristiques internes (effet local négatif de -1,8 pt). Toutefois, la zone d'Arras affiche, outre un effet structurel légèrement positif, un certain dynamisme local (+1,9 pt) durant la crise économique, ce qui permet de stabiliser le niveau de l'emploi salarié privé.

	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000 - 2010	3,5%	1,1 pt	0,9 pt	0,2 pt
dont 2000-2007	3,1%	-1,4 pt	0,4 pt	-1,8 pt
dont 2007-2010	0,5%	2,4 pts	0,5 pt	1,9 pt

Analyse structurelle-résiduelle de l'emploi salarié privé dans la zone d'Arras

La zone d'emploi de Béthune-Bruay

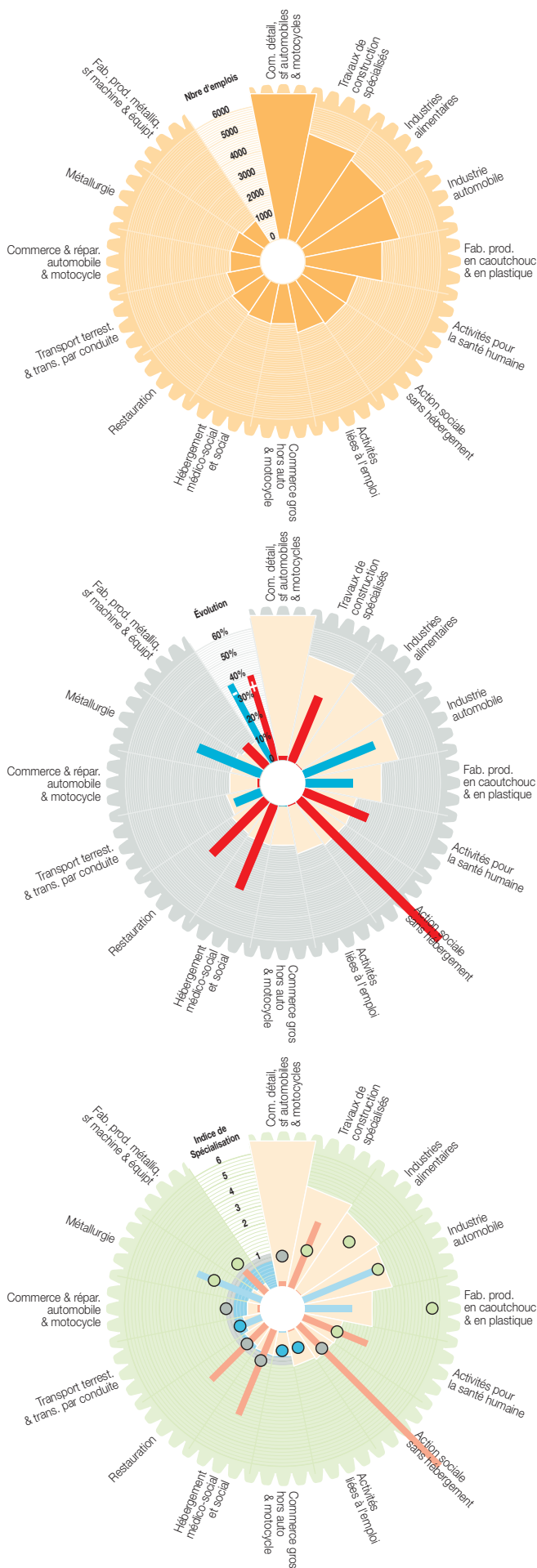
L'industrie automobile (7,6% de l'emploi), la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (6,2% de l'emploi de la zone) et la métallurgie (2,4%) enregistrent une chute de l'emploi salarié privé dans la zone de Béthune-Bruay depuis 2000 : respectivement - 34,0%, - 21,1% et - 30,9%. D'après le tableau qui suit, la zone s'avère particulièrement peu dynamique dans ces activités globalement en déclin. Au 31 décembre 2010, en dépit de ces fortes diminutions, la zone d'emploi de Béthune-Bruay présente encore, par rapport à la région, une nette **surreprésentation d'emplois** dans ces activités.

Par ailleurs, les emplois de ces activités se concentrent dans quelques grands établissements, ce qui peut constituer un facteur de fragilité territoriale : les emplois de la métallurgie et de l'industrie automobile se répartissent respectivement dans 3 et 5 grands établissements seulement et, parmi les 36 établissements liés à la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, le fabricant japonais de pneus Bridgestone implanté à Béthune concentre, à lui seul, 38% des effectifs de cette activité, soit 1 290 emplois.

L'emploi dans la **fabrication de produits métalliques**, qui représente 2,1% de l'emploi de la zone et est surreprésenté (indice de spécificité : 1,3), est également en recul de 13,4% mais profite d'un **dynamisme local significatif dans cette activité**, ce qui a permis d'amortir la plus forte chute de l'emploi en théorie attendue (-22,5%) si la zone avait connu une évolution similaire à la celle de la région.

Le graphique ci-contre révèle également une **surreprésentation de l'emploi dans les industries alimentaires** (indice : 2,4) qui rassemblent 7,9% de l'emploi de la zone et dont le niveau de l'emploi s'est globalement maintenu en dix ans grâce à une bonne performance de la zone dans cette activité pourtant en déclin (-8,9% à l'échelle de la région).

Les emplois des **travaux de construction spécialisés** (8,5% de l'emploi de la zone) sont **légèrement surreprésentés** (indice : 1,3) en 2010 : cette spécialisation, inexistante en 2000 (indice de spécificité : 1), résulte de la forte hausse des emplois de ce secteur dans la zone (+31,6% contre +8,9% en région) entre 2000 et 2010, en grande partie portée par le **fort dynamisme de la zone dans cette activité**.



Les graphiques représentent, pour chaque zone d'emploi de notre périmètre d'étude, les 15 premiers secteurs d'activité en termes de part d'emploi salarié privé dans la zone en fonction de ces parts, de leur taux d'évolution entre 2000 et 2010 et de leur indice de spécificité.

L'indice de spécificité sectorielle permet ici d'analyser dans quelle mesure les emplois d'un secteur d'activité donné sont surreprésentés ou sous-représentés dans une zone par rapport au territoire de référence (la région). Cet indice est égal à la part des emplois du secteur d'activité *i* dans la zone d'emploi *j* rapporté à la part des emplois du secteur d'activité *i* dans le territoire de référence (la région). Si l'indice est inférieur à 1, les emplois du secteur d'activité *j* sont sous-représentés dans la zone, si l'indice est supérieur à 1, ils sont surreprésentés. Dans le cadre de cette analyse, par souci de significativité, l'ensemble des valeurs d'indice de spécificité comprises entre 0,9 et 1,1 (bornes incluses) constituent une représentation moyenne. Les emplois sont surreprésentés quand l'indice de spécificité est strictement

supérieur à 1,1 et sous-représentés quand il est strictement inférieur à 0,9.

Les 15 premiers secteurs représentent, dans chaque zone d'emploi de notre périmètre d'étude, au moins deux tiers de l'emploi salarié privé total de chaque zone. Ces graphiques sont également analysés à la lumière des effets locaux sectoriels (évolutions résiduelles) de chacun des principaux secteurs d'activité des zones d'emploi.

Enfin, les activités dont le poids dépasse 5% de l'emploi total dans chaque zone feront l'objet d'une observation plus étayée sur leur évolution entre 2000 et 2010.

On notera que les secteurs d'activités représentés sont issus de la nomenclature d'activités française révision 2 (2008) en 88 postes et ne constituent pas à elles seules des filières économiques¹. Ainsi, la filière automobile repose sur plusieurs types d'activité : l'industrie automobile, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, la métallurgie, etc.

1 « La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. » (INSEE)

Les emplois des activités dédiées à la santé humaine (4,2% de l'emploi de la zone) et de l'action sociale sans hébergement (4,2%) sont nettement orientés à la hausse de 2000 à 2010 : + 30,8% et + 88,7% (contre +13,4% et +51,5% dans la région) ; les caractéristiques propres de la zone ont renforcé la croissance d'emploi dans ces activités globalement en progression. De fait, en 2010, **les emplois des activités pour la santé humaine deviennent légèrement surreprésentés** (indice de 1,2 en 2010 contre 0,9 en 2000) et **la part des emplois de l'action sociale sans hébergement, sous-représentés** (indice de 0,8) dans la zone en 2000, **rejoint la proportion d'emplois de cette activité dans la région**. Si l'**hébergement médico-social et social (3,2% de l'emploi de la zone)** enregistre également une progression de l'emploi (+ 41,1%), celle-ci est inférieure à celle de la région (45,8%), légèrement pénalisée par un effet local négatif sur cette activité.

La forte hausse des emplois dans la restauration dans la zone entre 2000 et 2010 (34,4% contre 23% dans la région, le différentiel étant imputable à un effet local) permet à

Activité	Effectifs		% du total (2010)	Evolution zone	Evolution région	Effet local sectoriel	Indice de spé. 2000	Indice de spé. 2010
	2000	2010						
Com. détail, sf automobiles et motocycles	6267	6402	11,6%	2,2%	6,5%	-4,3 pts	1	1
Travaux de construction spécialisés	3574	4702	8,5%	31,6%	8,9%	22,7 pts	1	1,3
Industries alimentaires	4325	4340	7,9%	0,3%	-8,9%	9,2 pts	2,1	2,4
Industrie automobile	6363	4202	7,6%	-34%	-7,8%	-26,2 pts	3,8	2,9
Fab. prod. en caoutchouc et en plastique	4315	3404	6,2%	-21,1%	-8,1%	-13 pts	6,1	5,6
Activités pour la santé humaine	1772	2318	4,2%	30,8%	13,4%	17,4 pts	0,9	1,2
Action sociale sans hébergement	1216	2294	4,2%	88,7%	51,5%	37,1 pts	0,8	1,1
Activités liées à l'emploi	2176	2180	4%	0,2%	2,8%	-2,6 pts	0,7	0,7
Commerce gros hors auto. et motocycle	1773	1771	3,2%	-0,1%	-6,7%	6,6 pts	0,6	0,7
Hébergement médico-social et social	1253	1768	3,2%	41,1%	45,8%	-4,7 pts	1,1	1,1
Restauration	1238	1664	3%	34,4%	23%	11,4 pts	0,7	0,9
Transport terrestre. et trans. par conduite	1721	1498	2,7%	-13%	9,2%	-22,1 pts	0,9	0,8
Commerce et répar. automobile et motocycle	1318	1328	2,4%	0,8%	-3,9%	4,6 pts	1	1,1
Métallurgie	1882	1300	2,4%	-30,9%	-25%	-5,9 pts	1,6	1,6
Fab. prod. métalliq. sf machine & équipt	1313	1137	2,1%	-13,4%	-22,5%	9,1 pts	1,1	1,3

Les 15 principaux secteurs employeurs en 2000 et en 2010 dans la zone d'emploi de Béthune-Bruay

ceux-ci d'être autant représentés dans la zone que dans la région (indice de spécificité de 0,9 en 2010 contre 0,7 en 2000).

Les emplois du commerce de gros et des activités liées à l'emploi (sous-représentés), du commerce de détail et du commerce et de la réparation automobile et motocycle (représentation moyenne) demeurent globalement stables en dix ans. Le maintien des niveaux de l'emploi dans le commerce de gros et dans le commerce et la réparation automobile et motocycle est dû à la compensation du recul structurel de l'emploi dans ces activités par le dynamisme de la zone.

Dans le cas du commerce de détail et des activités liées à l'emploi, l'effet local négatif entame la croissance en théorie attendue de cette activité, amenant également au maintien du niveau de l'emploi entre 2000 et 2010.

Fortement pénalisés par les caractéristiques propres de la zone, les emplois des transports terrestres et transports par conduite (8,5% de l'emploi de la zone) sont orientés à la baisse (-13,0%) alors que cette activité est

globalement en progression (+9,2% en région). Les emplois de cette activité se trouvent alors légèrement sous-représentés (indice égal à 0,8) dans la zone en 2010.

Entre 2000 et 2010, la zone de Béthune-Bruay est marquée par le recul des parts de l'emploi de ses principales activités industrielles : l'industrie automobile (-3,4 points), la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (-1,3 point), la métallurgie (-0,9 point) et dans une moindre mesure la fabrication de produits métalliques (-0,2 point). L'industrie automobile, 1er employeur en 2000, descend au 4e rang du classement en 2010. Seules les industries alimentaires voient leur part dans l'emploi croître de 0,4 point, ce qui leur permet de se maintenir au 3e rang du classement.

Si le génie civil a vu sa part dans l'emploi de la zone baisser de 0,8 point, disparaissant ainsi du classement des 15 premiers secteurs les plus pourvoyeurs d'emploi, la part de l'emploi des travaux de construction spécialisés progresse de 2,3 points si bien que l'activité passe du 5e au 2e rang du classement en 10 ans.

Les activités relevant de la santé humaine et de l'action sociale (activités pour la santé humaine, action sociale sans hébergement et hébergement médico-social et social) voient toutes leur part dans l'emploi augmenter d'au moins 1 point et progressent dans le classement des principaux secteurs employeurs. L'action sociale sans hébergement, 16e employeur de la zone en 2000, apparaît ainsi dans le classement en 2010, se hissant au 7e rang.

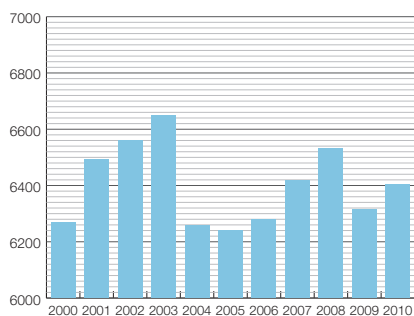
Les parts de l'emploi du commerce de détail et de la restauration augmentent respectivement de 0,7 et 0,9 point et progressent dans le classement en 10 ans, atteignant les 1er et 11e rangs.

Les 15 premiers secteurs d'activités en 2000	effectifs en 2000	part du total	Indice de spécificité en 2000
Industrie automobile	6363	11,1%	3,8
Com. détail, sf automobiles & motocycles	6267	10,9%	1,0
Industries alimentaires	4325	7,5%	2,1
Fab. prod. en caoutchouc & en plastique	4315	7,5%	6,1
Travaux de construction spécialisés	3574	6,2%	1,0
Activités liées à l'emploi	2176	3,8%	0,7
Métallurgie	1882	3,3%	1,6
Commerce gros hors auto. & motocycle	1773	3,1%	0,6
Activités pour la santé humaine	1772	3,1%	0,9
Transport terrest. & trans. par conduite	1721	3,0%	0,9
Commerce & répar. automobile & motocycle	1318	2,3%	1,0
Fab. prod. métalliq. sf machine & équipt	1313	2,3%	1,1
Hébergement médico-social et social	1253	2,2%	1,1
Restauration	1238	2,2%	0,7
Génie civil	1226	2,1%	2,5

Les 15 premiers secteurs d'activités en 2010	effectifs en 2010	part du total	Indice de spécificité en 2010	évolution de la part entre 2000 et 2010
Com. détail, sf automobiles et motocycles	6 402	11,6%	1,0	↗
Travaux de construction spécialisés	4 702	8,5%	1,3	↗
Industries alimentaires	4 340	7,9%	2,4	↗
Industrie automobile	4 202	7,6%	2,9	↘
Fab. prod. en caoutchouc et en plastique	3 404	6,2%	5,6	↘
Activités pour la santé humaine	2 318	4,2%	1,2	↗
Action sociale sans hébergement	2 294	4,2%	1,1	↗
Activités liées à l'emploi	2 180	4,0%	0,7	↗
Commerce gros hors auto. et motocycle	1 771	3,2%	0,7	↗
Hébergement médico-social et social	1 768	3,2%	1,1	↗
Restauration	1 664	3,0%	0,9	↗
Transport terrest. et trans. par conduite	1 498	2,7%	0,8	↘
Commerce et répar. automobile et motocycle	1 328	2,4%	1,1	↘
Métallurgie	1 300	2,4%	1,6	↘
Fab. prod. métalliq. sf machine & équipt	1 137	2,1%	1,3	↘

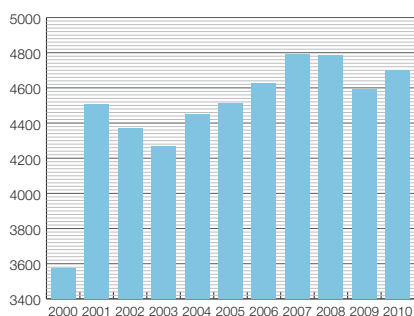
Les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois dans la zone de Béthune-Bruay

Le commerce de détail



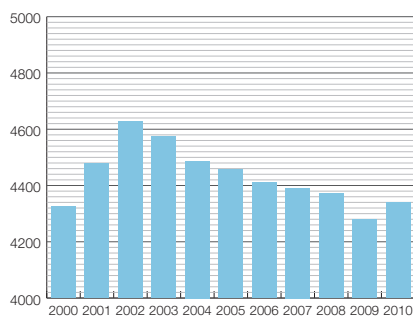
L'emploi du commerce de détail oscille fortement dans la zone d'emploi de Béthune-Bruay sur la période 2000-2010. Entre 2000 et 2003, l'emploi progresse de 2% par an et chute brutalement de -5,9% au cours de l'année 2004. L'emploi renoue avec une forte croissance (+2,0% par an) entre 2006 et 2008 avant de reculer de 3,3% au cours de l'année 2009.

Les travaux de construction spécialisés



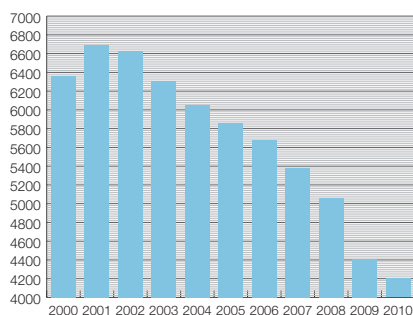
Après avoir connu, au cours de l'année 2001, un bond de l'emploi de 26% dans la zone, le secteur des travaux de construction spécialisés enregistre des évolutions moins favorables durant le reste de la période qu'en moyenne à l'échelle régionale et nationale. Néanmoins, durant l'année 2010, la zone est marquée par un regain de l'emploi dans ce secteur (+2,5%) - alors qu'il poursuit sa baisse dans la région et en France métropolitaine - en lien avec le développement d'un marché résidentiel à proximité de la métropole lilloise et l'action du Pôle d'excellence régional BTP sur ce territoire.

Les industries alimentaires



La zone compte deux grands leaders régionaux de l'industrie agroalimentaire : Roquette à Les-trem et Mc Cain avec l'une de ses deux usines régionales : Beaumarais à Béthune. Au cours de l'année 2001, les emplois des industries alimentaires progressent de 3,4% par an contre seulement +0,4% par an dans la région et +0,8% par an en France métropolitaine. L'emploi baisse, entre 2002 et 2010, globalement au même rythme dans la zone (-0,8% par an) qu'en France métropolitaine (-0,6% par an).

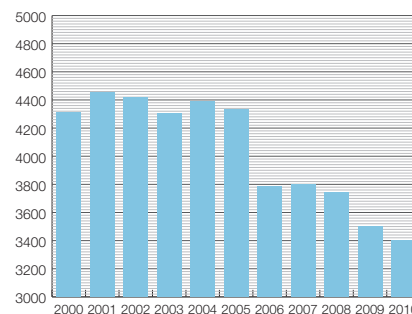
L'industrie automobile



La Française de Mécanique, entreprise spécialisée dans la production de moteurs, à Douvrin est l'un des principaux employeurs de la zone. L'emploi de l'industrie automobile évolue globalement, dans la zone de Béthune-Bruay, de la même manière qu'en France métropolitaine : après une hausse de 5,2% dans la zone (+3,0% en France métropolitaine) entre 2000 et 2001, l'emploi décroît en moyenne de 5,0% par an de 2001 à 2010 (-3,3% par an en France métró-

politaine). La région n'amorce une baisse de l'emploi dans l'industrie automobile qu'à partir de fin 2005.

La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique



Le niveau de l'emploi dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique reste relativement stable entre 2000 et 2005. L'emploi de ce secteur chute ensuite de 12,6%, essentiellement dans le secteur de la fabrication de produits en plastique, au cours de l'année 2006. Il connaît une seconde phase de forte diminution (-9,0%) entre 2008 et 2010, en lien notamment avec la fermeture d'une usine de l'équipementier Faurecia à Auchel (suppression de 179 postes).

La zone d'emploi de Douai

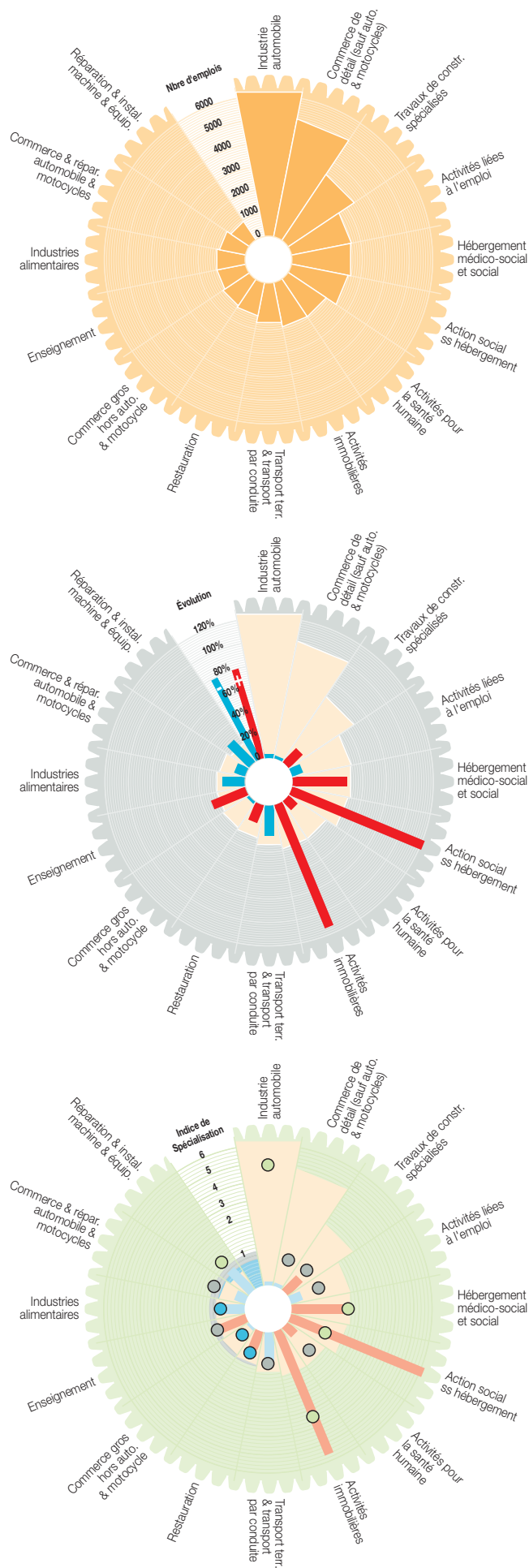
Au 31 décembre 2010, la zone d'emploi de Douai, à l'instar de la zone de Béthune-Bruay, présente une spécialisation de l'emploi dans l'industrie automobile (12,9% de l'emploi de la zone) qui est par ailleurs surreprésentée (indice de spécificité égal à 4,9). L'industrie automobile connaît, durant la dernière décennie, une baisse de ses effectifs (-2,9%) bien inférieure à celle observée dans la région (-7,8%), grâce au dynamisme de la zone qui permet d'amortir partiellement le recul des emplois. Toutefois, les emplois de cette activité sont concentrés dans 10 établissements seulement, ce qui constitue une fragilité pour le territoire.

Les emplois dans l'hébergement médico-social et social et dans l'action sociale sans hébergement sont surreprésentés dans la zone en 2010 (indices de spécificité respectivement de 1,7 et 1,3) et en nette progression sur la période 2000-2010 (respectivement 47,7% et 121,9%). Si la surreprésentation des emplois dans l'action sociale sans hébergement est apparue à la faveur de cette hausse (à laquelle le dynamisme de la zone contribue grandement), celle dans l'hébergement médico-social et social existait déjà en 2000 et perdure en 2010, les emplois de cette activité enregistrant une évolution semblable à celle de la région entre 2000 et 2010.

Les activités pour la santé humaine (dont les emplois sont autant représentés dans la zone que la région) connaissent entre 2000 et 2010 une hausse de l'emploi de 10,9% (+13,4% dans la région), légèrement obérée par un effet local négatif sur ce secteur.

Les emplois des travaux de construction spécialisés, 3e secteur dans la zone en termes de volume d'emploi, sont autant représentés dans la zone que la région et connaissent une hausse de 15,3% (contre +8,9% dans la région), grâce au dynamisme de la zone dans ce secteur.

Les diminutions d'emploi durant la période 2000-2010 dans la réparation et l'installation de machines et équipements (-27,0%), les transports terrestres et transport par conduite (-26,7%) et les industries alimentaires (-20,9%), liées à des baisses structurelles aggravées par des effets locaux négatifs plus ou moins mar-



L'analyse ne tient pas compte de l'évolution des emplois des activités immobilières dans le Douaisis. En effet, la forte augmentation de l'emploi salarié privé des activités immobilières (+ 900 emplois environ) entre fin 2008 et fin 2010 dans la zone du Douai est liée à l'apparition au 31 décembre 2009, dans les statistiques de Pôle Emploi, d'une entreprise de nettoyage de locaux à Orchies, classée en NAF 6820B (location de terrains et autres biens immobiliers) dans le répertoire SIRENE de l'INSEE avec environ 400 salariés. Ce même établissement apparaît en double au 31 décembre 2010 mais est radié en 2011.

qués dans ces activités, contribuent à abaisser la représentation des emplois de ces activités dans la zone par rapport à la région.

Les emplois du commerce de gros (sous représentés dans la zone), du commerce de détail, du commerce et de la réparation automobile et motocycle et des activités liées à l'emploi font l'objet de baisses respectives de 2,7%, 2,9%, 9,9% et 10,1% (contre -6,7%, +6,5%, -3,9% et +2,8% dans la région).

A l'exception du commerce de gros qui voit sa baisse de l'emploi partiellement amortie par le dynamisme de la zone dans cette activité, ces activités sont pénalisées par les caractéristiques internes de la zone. Notons que les acti-

vités liées à l'emploi ont fortement fluctué sur la période, impactant très nettement l'évolution de l'emploi de services dans la zone (courbe presque sinusoïdale sur le graphique d'évolution globale de l'emploi privé dans les services par zone d'emploi).

La restauration (dont les emplois sont légèrement sous-représentés) enregistre entre 2000 et 2010 une hausse de l'emploi de 16,9% (contre +23,0% dans la région), freinée par un effet local négatif sur cette activité.

La zone d'emploi de Douai se caractérise, durant la période 2000-2010, par une relative stabilité du haut du classement des 15 premiers secteurs les plus pourvoyeurs d'emploi : les quatre principaux secteurs employeurs

Activité	Effectifs		% du total (2010)	Evolution zone	Evolution région	Effet local sectoriel	Indice de spé. 2000	Indice de spé. 2010
	2000	2010						
Industrie automobile	6520	6334	12,9%	-2,9%	-7,8%	4,9pts	4,6	4,9
Com. détail, sf automobiles et motocycles	5149	5008	10,2%	-2,7%	6,5%	-9,2pts	1,0	0,9
Travaux de construction spécialisés	2853	3290	6,7%	15,3%	8,9%	6,5pts	1,0	1,0
Activités liées à l'emploi	2841	2554	5,2%	-10,1%	2,8%	-12,9pts	1,1	1,0
Hébergement médico-social et social	1697	2507	5,1%	47,7%	45,8%	2,0pts	1,7	1,7
Action sociale sans hébergement	1089	2416	4,9%	121,9%	51,5%	70,3pts	0,9	1,3
Activités pour la santé humaine	1727	1915	3,9%	10,9%	13,4%	-2,5pts	1,1	1,1
Activités immobilières	887	1901	3,9%	-	-	-	-	-
Transport terrest. et trans. par conduite	2298	1685	3,4%	-26,7%	9,2%	-35,8pts	1,5	1,0
Restauration	1183	1383	2,8%	16,9%	23,0%	-6,1pts	0,8	0,8
Commerce gros hors auto. et motocycle	1368	1329	2,7%	-2,9%	-6,7%	3,8pts	0,5	0,6
Enseignement	919	1232	2,5%	-	-	-	-	-
Industries alimentaires	1540	1218	2,5%	-20,9%	-8,9%	-12,0pts	0,9	0,8
Commerce et répar. automobile et motocycle	1247	1123	2,3%	-9,9%	-3,9%	-6,1pts	1,1	1,1
Réparation et install. machine et équipt	1240	905	1,8%	-27,0%	-26,6%	-0,4pt	1,4	1,3

Les 15 principaux secteurs employeurs en 2000 et en 2010 dans la zone d'emploi de Douai

en 2000 (industrie automobile, commerce de détail, travaux de construction spécialisés et activités liées à l'emploi) le restent ainsi en 2010. Cependant, à l'exception des travaux de construction spécialisés qui voient leur part dans l'emploi progresser de 0,8 point en 10 ans, ceux-ci enregistrent tous un recul de leur part de l'emploi d'au moins 0,5 point.

Les parts de l'emploi de l'hébergement médico-social et social et de l'action sociale sans hébergement augmentent respectivement de

2,7 et 1,6 points entre 2000 et 2010, entraînant la progression de ces activités dans le classement des 15 premiers secteurs employeurs. Les activités pour la santé humaine descendent d'un rang dans le classement en dépit d'une légère hausse de leur part dans l'emploi en 10 ans (+0,3 point).

Les activités industrielles les plus pourvoyeuses d'emploi en 2000 (industries alimentaires, fabrication de produits métalliques, réparation et installation machine et équipement) voient

leurs parts dans l'emploi baisser nettement en 10 ans et chutent dans le classement, au point que la fabrication de produits métalliques disparaît des secteurs les plus employeurs.

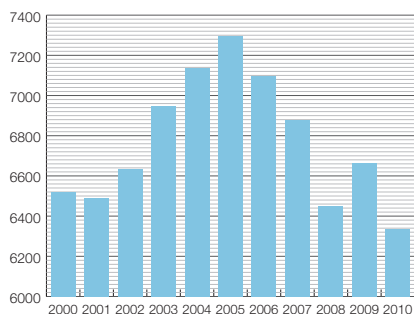
Par ailleurs, la part des transports terrestres et transports par conduite est en recul de 1,4 point, passant du 5e au 9e rang du classement des 15 principaux secteurs employeurs.

Les 15 premiers secteurs d'activités en 2000	effectifs en 2000	part du total	Indice de spécificité en 2000
Industrie automobile	6520	13,6%	4,6
Com. détail, sf automobiles & motocycles	5149	10,8%	1,0
Travaux de construction spécialisés	2853	6,0%	1,0
Activités liées à l'emploi	2841	5,9%	1,1
Transport terrest. & trans. par conduite	2298	4,8%	1,5
Activités pour la santé humaine	1727	3,6%	1,1
Hébergement médico-social et social	1697	3,5%	1,7
Industries alimentaires	1540	3,2%	0,9
Fab. prod. métalliq. sf machine & équipt	1384	2,9%	1,3
Commerce gros hors auto. & motocycle	1368	2,9%	0,5
Commerce & répar. automobile & motocycle	1247	2,6%	1,1
Réparation & install. machine & équipt	1240	2,6%	1,4
Restauration	1183	2,5%	0,8
Action sociale sans hébergement	1089	2,3%	0,9
Admin. publi. & défense, séc. soc. obli.	985	2,1%	

Les 15 premiers secteurs d'activités en 2010	effectifs en 2010	part du total	Indice de spécificité en 2010	évolution de la part entre 2000 et 2010
Industrie automobile	6 334	12,9%	4,9	↘
Com. détail, sf automobiles et motocycles	5 008	10,2%	0,9	↘
Travaux de construction spécialisés	3 290	6,7%	1,0	↗
Activités liées à l'emploi	2 554	5,2%	1,0	↘
Hébergement médico-social et social	2 507	5,1%	1,7	↗
Action sociale sans hébergement	2 416	4,9%	1,3	↗
Activités pour la santé humaine	1 915	3,9%	1,1	↗
Activités immobilières	1 901	3,9%		
Transport terrest. et trans. par conduite	1 685	3,4%	1,0	↘
Restauration	1 383	2,8%	0,8	↗
Commerce gros hors auto. & motocycle	1 329	2,7%	0,6	↘
Enseignement	1 232	2,5%		
Industries alimentaires	1 218	2,5%	0,8	↘
Commerce et répar. automobile et motocycle	1 123	2,3%	1,1	↘
Réparation et install. machine & équipt	905	1,8%	1,3	↘

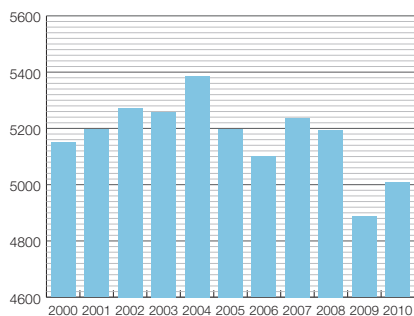
Les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois dans la zone de Douai

L'industrie automobile



L'évolution de l'emploi de l'industrie automobile dans la zone est sensible aux cycles de vie des véhicules assemblés dans l'usine de carrosserie-montage de Renault à Cuincy (principal employeur du secteur avec 5 100 salariés). L'emploi est nettement orienté à la hausse à partir de fin 2001, soutenu par le lancement de la Mégane II (2002) et du Scénic II (2003). Les emplois du secteur sont globalement en recul dans la zone depuis 2005, à l'image de ceux observés en France métropolitaine, mais connaissent courant 2009 un sursaut (+3,3%), lié à l'entrée sur le marché du Scénic III.

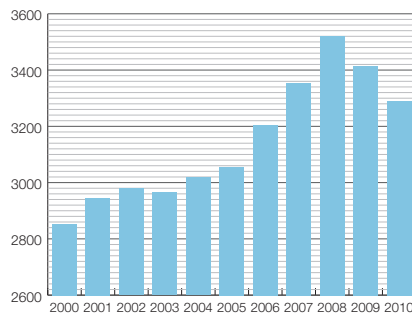
Le commerce de détail



L'évolution des emplois du commerce de détail est relativement fluctuante, en lien avec la conjoncture économique. Après une hausse de 4,6% entre 2000 et 2004, les emplois du commerce de détail sont en recul de 5,3% entre 2004 et 2006. Ils repartent à la hausse (+2,7%)

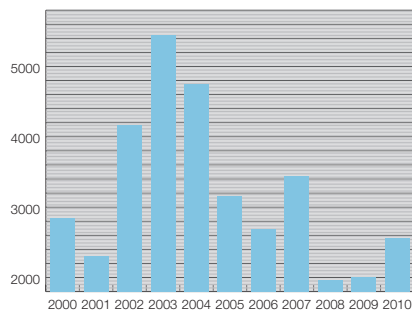
au cours de l'année 2007, chutent de 6,7% entre fin 2007 et fin 2009 et enfin progressent de 2,5% au cours de l'année 2010.

Les travaux de construction spécialisés



L'emploi du secteur des travaux de construction spécialisés est en constante progression au cours de la période 2000-2008 (excepté courant 2003, où l'emploi recule de 0,5%). Il croît très rapidement entre 2005 et 2008, à raison de 4,8% par an, avant de chuter de 3,3% par an au cours de la crise économique (2008-2010).

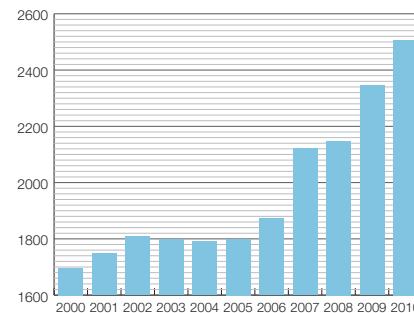
Les activités liées à l'emploi



Le développement de l'emploi dans ce secteur répond surtout, dans la zone, à la demande de l'industrie automobile. L'emploi des activités liées à l'emploi est très fluctuant dans le Douaisis puisqu'il progresse de 53,6% par an entre 2001 et 2003, avant de chuter de 20,9% par an entre 2003 et 2006. Il repart à la hausse

(+28,0%) courant 2007, recule de 43,0% courant 2008 et augmente de 13,9% par an entre 2008 et 2010.

L'hébergement médico-social et social



L'emploi du secteur de l'hébergement médico-social et social connaît une évolution relativement favorable sur l'ensemble de la période. Toutefois, à la différence de la région et de la France métropolitaine qui voient les emplois de ce secteur augmenter de manière très linéaire, il stagne entre 2002 et 2005 puis enregistre une hausse de 6,9% par an en moyenne (contre +3,2% par an entre 2001 et 2002).

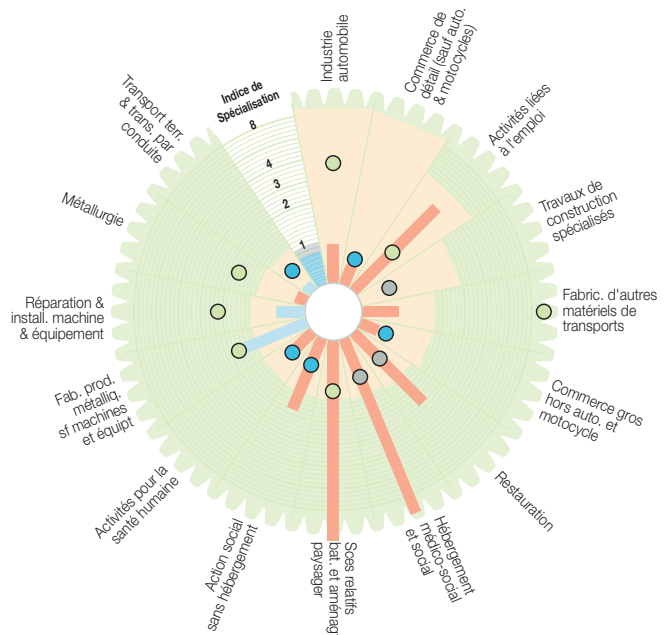
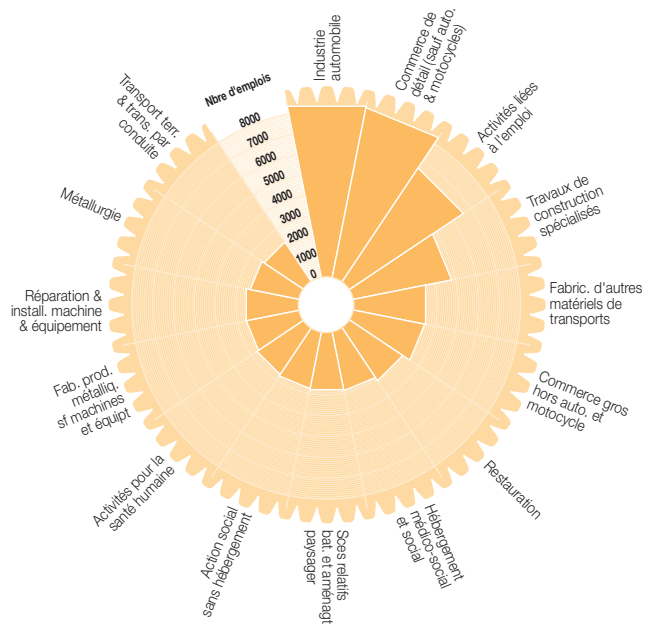
La zone d'emploi de Valenciennes

La zone d'emploi de Valenciennes présente, au 31 décembre 2010, une **surreprésentation d'emplois par rapport à la région dans cinq activités industrielles** : la **fabrication d'autres matériels de transports**, recouvrant essentiellement la **construction de locomotives et autre matériel ferroviaire roulant** (indice de spécificité : 9,1), l'**industrie automobile** – près de 10% des effectifs de la zone – (3,7), la **réparation et l'installation de machines et d'équipements** (2,2), la **fabrication de produits métalliques** (1,8) et la **métallurgie** (1,8).

La fabrication d'autres matériels de transports, l'industrie automobile et la métallurgie connaissent une hausse d'emplois (respectivement +18,2%, +18,1% et +5,4%) dans la zone alors que la région enregistre un recul de l'emploi dans ces activités (respectivement -7,8%, -0,8% et -25,0%). Ces progressions d'emplois, imputables au dynamisme de la zone dans ces activités, accentuent la surreprésentation de ces emplois dans la zone par rapport à 2000. Les emplois de ces trois activités sont répartis respectivement en 6, 15 et 14 établissements.

Les emplois de la réparation et l'installation de machines et d'équipements sont en recul de 14,3% contre -26,6% dans la région grâce à un effet local positif sur cette activité, maintenant ainsi la surreprésentation, par rapport à la région, des emplois de cette activité dans la zone. La fabrication de produits métalliques est marquée par une dégradation plus prononcée de l'emploi (-35,0%) dans la zone que dans la région (-22,5%), en lien avec la dynamique négative de la zone dans cette activité et entraînant une atténuation de la spécificité.

Les **services relatifs au bâtiment et à l'aménagement paysager (3,2% de l'emploi de la zone)** et les **activités liées à l'emploi (7,5%)** sont les deux activités tertiaires (parmi les 15 premiers secteurs de la zone) pour lesquelles la zone présente une surreprésentation, avec des indices de spécificité tous deux égaux à 1,4, et connaît des **fortes progressions de l'emploi** (respectivement +92,0% et +55,9%) bien



supérieures à celles observées dans la région (+16,3% et +2,8%).

Ces bonds de l'emploi dans les services relatifs au bâtiment et à l'aménagement paysager (surtout porté par **la croissance de l'emploi des services de nettoyage** et d'entretien général de bâtiments résidentiels et non résidentiels) et les activités liées à l'emploi, soutenus par des effets locaux très favorables dans ces activités, permettent à la zone d'acquiescer une **spécificité des emplois dans ces activités qui était inexistante en 2000**. Par exemple, un établissement de la société GSF Pluton est implanté à Valenciennes est un des gros employeurs dans le domaine du nettoyage industriel.

La restauration et l'hébergement médico-social et social connaissent des hausses élevées (+47,3% et +87,9%), supérieures aux évolutions moyennes régionales (+23,0% et +45,8%) grâce à un effet local positif sur ces activités, ce qui leur permet d'être autant représentées dans la zone que dans la région en 2010.

Les **emplois des activités liées à l'action sociale sans hébergement et à la santé humaine sont orientés à la hausse** (+36,0% et +10,8%), **mais dans une moindre mesure qu'à l'échelle régionale** (+51,5% et +13,4%) en raison d'un effet local négatif sur ces activités, ce qui conduit à légèrement sous-représenter les emplois de ces activités dans la zone (indice de spécificité de 0,8).

Les **modestes progressions de l'emploi du commerce de détail et de gros**, bien que supérieures à celles constatées dans la région grâce au dynamisme de la zone dans cette activité, maintiennent la sous-représentation au même niveau que celle de 2000 (indice de spécificité de 0,8).

Les emplois dans les **travaux de construction spécialisés** demeurent autant représentés dans la zone que dans la région, malgré le différentiel d'évolution de l'emploi entre la zone (-1,0%) et la région (+8,9%). La diminution des emplois dans **les transports terrestres**

Activité	Effectifs		% du total (2010)	Evolution zone	Evolution région	Effet local sectoriel	Indice de spé. 2000	Indice de spé. 2010
	2000	2010						
Industrie automobile	7103	8390	9,8%	18,1%	-7,8%	25,9pts	3,2	3,7
Com. détail, sf automobiles et motocycles	7511	8276	9,7%	10,2%	6,5%	3,7pts	0,9	0,8
Activités liées à l'emploi	4144	6462	7,5%	55,9%	2,8%	53,1pts	1,0	1,4
Travaux de construction spécialisés	4779	4732	5,5%	-1,0%	8,9%	-9,8pts	1,0	0,9
Fabric. d'autres matériels de transport	2913	3444	4,0%	18,2%	-0,8%	19,1pts	8,4	9,1
Commerce gros hors auto. et motorcycle	3124	3438	4,0%	10,1%	-6,7%	16,7pts	0,8	0,8
Restauration	2030	2991	3,5%	47,3%	23,0%	24,4pts	0,9	1,0
Hébergement médico-social et social	1481	2783	3,2%	87,9%	45,8%	42,1pts	0,9	1,1
Sces relatifs bâtiment & aménagement paysager	1439	2763	3,2%	92,0%	16,3%	75,7pts	0,9	1,4
Action sociale sans hébergement	1959	2664	3,1%	36,0%	51,5%	-15,5pts	1,0	0,8
Activités pour la santé humaine	2336	2588	3,0%	10,8%	13,4%	-2,6pts	0,9	0,8
Fab. prod. métalliq. sf machine et équipt	3958	2573	3,0%	-35,0%	-22,5%	-12,5pts	2,4	1,8
Réparation & install. machine et équipt	2994	2567	3,0%	-14,3%	-26,6%	12,4pts	2,0	2,2
Métallurgie	2154	2270	2,6%	5,4%	-25,0%	30,4pts	1,4	1,8
Transport terrest. & trans. par conduite	2313	2214	2,6%	-4,3%	9,2%	-13,4pts	0,9	0,8

Les 15 principaux secteurs employeurs en 2000 et en 2010 dans la zone d'emploi de Valenciennes

et transport par conduite (-4,3% contre une hausse de 9,2% dans la région) conduit à la sous-représentation des emplois dans cette activité (indice de spécificité de 0,8 en 2010). Ces évolutions négatives sont imputables aux caractéristiques pénalisantes de la zone pour ces activités.

Dans la zone d'emploi de Valenciennes, l'industrie automobile se hisse au 1er rang du classement des 15 premiers secteurs employeurs, sa part dans l'emploi augmentant de 0,5 point entre 2000 et 2010. Les activités liées à l'emploi, tirée par l'industrie automobile, voit leur part croître de 2,1 points durant la même période et gagne une place dans le classement. La part de l'emploi de la fabrication d'autres matériels de transport est en très légère augmentation mais progresse tout de même de 3 rangs dans le classement. En revanche, d'autres activités

industrielles telles que la fabrication de produits métalliques, la réparation et l'installation des machines et d'équipements et la métallurgie sont en net recul dans le classement, en lien avec la baisse de leur part dans l'emploi de la zone (-2,2 points, -0,9 point et -0,2 point en 10 ans).

La part de l'emploi des travaux de construction spécialisés diminue de 0,7 point entre 2000 et 2010, ce qui fait descendre l'activité d'un rang dans le classement.

Les activités du secteur de l'action sociale (hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement) enregistrent une hausse significative de leur part dans l'emploi entre 2000 et 2010 ; l'hébergement médico-social et social entre alors dans le classement des secteurs les plus pourvoyeurs d'emploi,

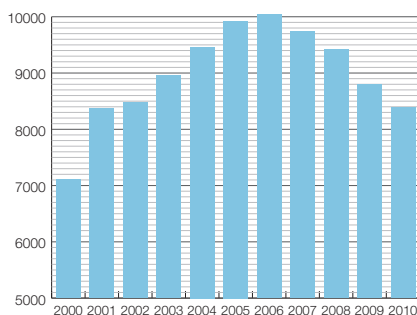
directement au 8e rang. De même, les services relatifs au bâtiment et à l'aménagement paysager apparaissent dans le classement, au 9e rang, à la faveur de la hausse de leur part dans l'emploi de 1,3 point. La restauration voit sa part de l'emploi progresser de 0,8 point et progresse de 5 rangs.

Les 15 premiers secteurs d'activités en 2000	effectifs en 2000	part du total	Indice de spécificité en 2000
Com. détail, sf automobiles & motocycles	7511	9,8%	0,9
Industrie automobile	7103	9,3%	3,2
Travaux de construction spécialisés	4779	6,3%	1,0
Activités liées à l'emploi	4144	5,4%	1,0
Fab. prod. métalliq. sf machine & équipt	3958	5,2%	2,4
Commerce gros hors auto. & motocycle	3124	4,1%	0,8
Réparation & install. machine & équipt	2994	3,9%	2,0
Fabric. d'autres matériels de transport	2913	3,8%	8,4
Activités pour la santé humaine	2336	3,1%	0,9
Transport terrest. & trans. par conduite	2313	3,0%	0,9
Métallurgie	2154	2,8%	1,4
Restauration	2030	2,7%	0,9
Action sociale sans hébergement	1959	2,6%	1,0
Admin. publi. & défense, séc. soc. obli.	1764	2,3%	
Commerce & répar. automobile & motocycle	1580	2,1%	0,9

Les 15 premiers secteurs d'activités en 2010	effectifs en 2010	part du total	Indice de spécificité en 2010	évolution de la part entre 2000 et 2010
Industrie automobile	8 390	9,8%	3,7	↗
Com. détail, sf automobiles & motocycles	8 276	9,7%	0,8	↘
Activités liées à l'emploi	6 462	7,5%	1,4	↗
Travaux de construction spécialisés	4 732	5,5%	0,9	↘
Fabric. d'autres matériels de transport	3 444	4,0%	9,1	↗
Commerce gros hors auto. & motocycle	3 438	4,0%	0,8	↘
Restauration	2 991	3,5%	1,0	↗
Hébergement médico-social et social	2 783	3,2%	1,1	↗
Sces relatifs bâtimnt & aménagt paysager	2 763	3,2%	1,4	↗
Action sociale sans hébergement	2 664	3,1%	0,8	↗
Activités pour la santé humaine	2 588	3,0%	0,8	↘
Fab. prod. métalliq. sf machine & équipt	2 573	3,0%	1,8	↘
Réparation & install. machine & équipt	2 567	3,0%	2,2	↘
Métallurgie	2 270	2,6%	1,8	↘
Transport terrest. & trans. par conduite	2 214	2,6%	0,8	↘

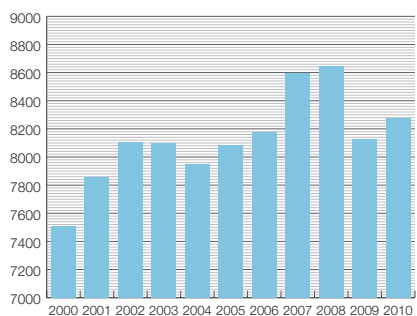
Les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois dans la zone de Valenciennes

L'industrie automobile



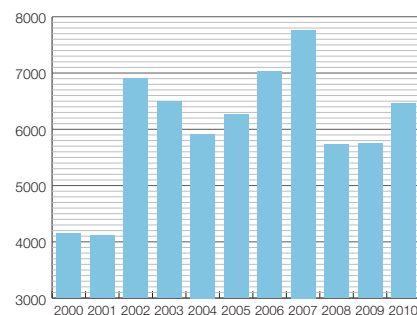
Entre 2000 et 2006, le secteur de l'industrie automobile connaît une progression moyenne de l'emploi de 5,9% par an, notamment grâce au développement d'implantations anciennes (Sevelnord à Lieu St Amand, PSA Peugeot-Citroën à Trith St Léger, ...) conforté par l'installation de l'usine Toyota à Onnaing en 2000. Cependant, à l'image d'une industrie automobile française en perte de vitesse depuis 2006, le Valenciennois enregistre un recul de l'emploi salarié privé de 4,4% par an entre 2006 et 2010.

Le commerce de détail



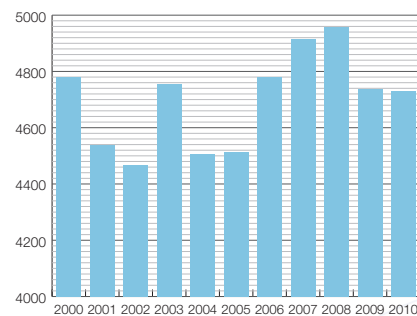
L'évolution des emplois du commerce de détail est relativement fluctuante, en lien avec la conjoncture économique. Après une hausse de 4,6% entre 2000 et 2004, les emplois du commerce de détail sont en recul de 5,3% entre 2004 et 2006. Ils repartent à la hausse (+2,7%) au cours de l'année 2007, chutent de 6,7% entre fin 2007 et fin 2009 et enfin progressent de 2,5% au cours de l'année 2010.

Les activités liées à l'emploi

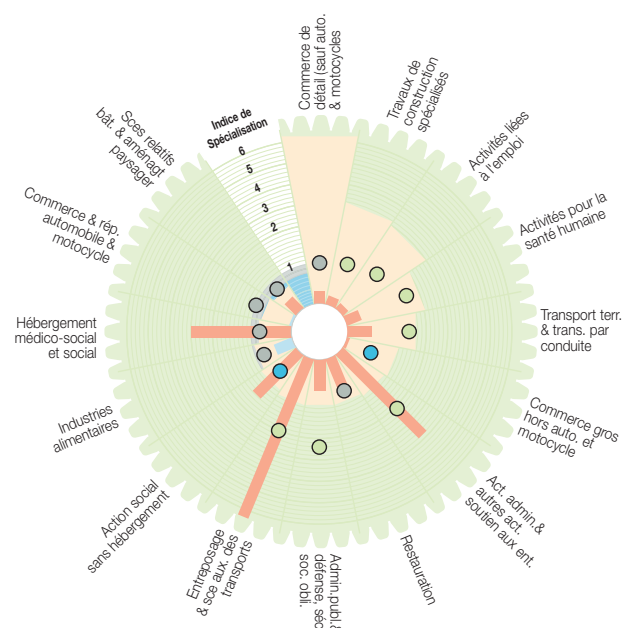
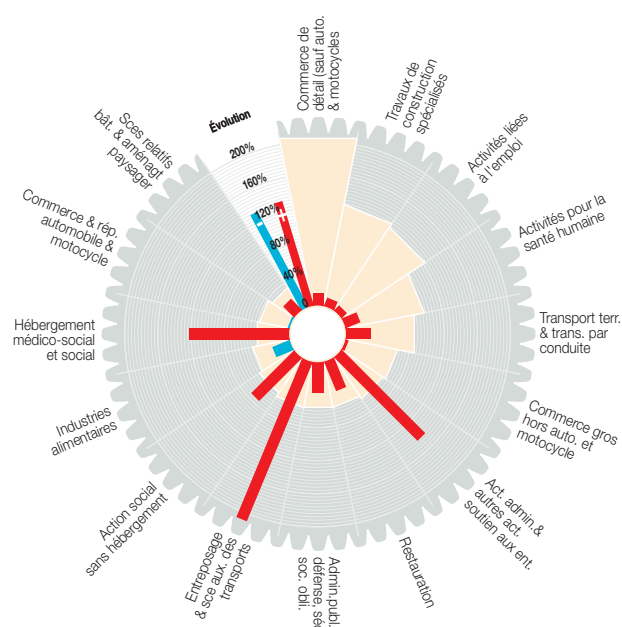
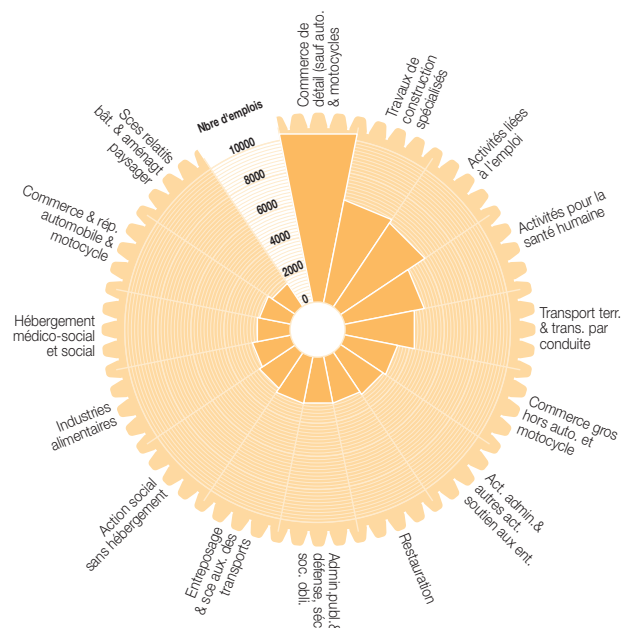


Au cours de l'année 2002, les emplois des activités liées à l'emploi enregistrent une progression de 67,9%, notamment lié à l'implantation de Toyota à Onnaing en 2002. Ils reculent en moyenne de 7,4% par an entre 2002 et 2004 et connaissent une hausse moyenne de 9,5% par an durant la période 2004-2007. Les emplois du secteur chutent de 26,2% au cours de l'année 2008 en raison de la crise économique mais se stabilisent courant 2009 et repartent à la hausse (+12,3%) durant l'année 2010.

Les travaux de construction spécialisés



L'évolution des emplois du secteur des travaux de construction spécialisés est très fluctuante dans la zone de Valenciennes, contrairement à celles observées dans les zones de Béthune-Bruay et de Douai. Les emplois du secteur baissent de 3,3% par an en moyenne entre 2000 et 2002, croissent ensuite de 6,4% au cours de l'année 2003. L'année suivante, ils chutent de 5,2%. Ils repartent à la hausse (+3,2% par an en moyenne) durant la période 2005-2008. Les années 2009 et 2010 se caractérisent par une stabilisation de l'emploi.



La zone d'emploi de Lens-Hénin

Dans la zone de Lens-Hénin, **seules deux activités (parmi les 15 premiers secteurs de la zone) voient leurs emplois orientés à la baisse** : les **industries alimentaires** (-26,8%) et le **commerce et la réparation automobile et motocycle** (-4,5%). Ces diminutions, plus prononcées que celles observées dans la région en raison d'une dynamique négative de la zone dans ces deux activités, entraînent la perte de la légère spécificité de la zone dans ces deux activités. On notera que, si les **services relatifs au bâtiment et à l'aménagement paysager** connaissent certes une hausse de l'emploi de 14,4%, celle-ci est inférieure à celle de la région (+16,3%) en raison d'un effet local négatif sur cette activité, contrairement au Valenciennois.

Ainsi, **l'essentiel des 15 premiers secteurs d'activité de la zone voit leurs emplois évoluer positivement dans la zone**. Parmi ces 12 activités dont l'emploi est en hausse, 6 présentent une surreprésentation d'emplois dans la zone par rapport à la région : les **activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises** (2,1), **l'entreposage et les services auxiliaires des transports** (2,0) et, dans une moindre mesure, les **activités pour la santé humaine** (1,7), **les transports terrestres et transports par conduite** (1,6) les **activités liées à l'emploi** (1,4), les **travaux de construction spécialisés** (1,2).

La zone de Lens-Hénin est donc **majoritairement spécialisée dans des activités tertiaires**. Ces spécificités sectorielles sont globalement moins marquées que dans les autres zones d'emploi du bassin minier.

Le bond exceptionnel de l'emploi dans **l'entreposage et les services auxiliaires des transports entre 2000 et 2010 dans la zone (+211,8% contre +13,8% dans la région), surtout porté par les activités d'entreposage et de stockage non frigorifique**, a permis à la zone d'acquérir une spécificité dans cette activité dont les emplois étaient sous représentés en 2000. La zone de Lens-Hénin

rassemble 2 756 emplois de cette activité en 2010. La zone de Lens-Hénin présente un effet local très positif dans cette activité, en grande partie lié à **création de la plateforme multimodale et logistique Delta 3 à Dourges en décembre 2003.**

La surreprésentation des emplois dans les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises s'est renforcée entre 2000 et 2010, à la faveur d'une très forte progression de l'emploi de 143,8% dans la zone, supérieure à la croissance de l'emploi dans la région (+ 89,2%). Cet écart observé entre la zone et la région est imputable au fort dynamisme de la zone dans cette activité. La forte hausse de l'emploi est en grande partie liée au développement d'Arvato Services, filiale du groupe allemand Bertelsmann spécialisée dans la relation client à distance (centres d'appels notamment), qui s'est implantée à Noyelles-sous-Lens en 1996, après le rachat de la société Setradis et dont les emplois se répar-

tissent actuellement sur trois sites : Noyelles-sous-Lens, Vendin-le-Vieil et Lens.

Les surreprésentations des **emplois des travaux de construction spécialisés**, des **activités liées à l'emploi**, des **activités pour la santé humaine** et des **transports terrestres et transport par conduite** dans la zone se sont maintenues au même niveau grâce à des hausses de l'emploi dans ces activités (+10,8%, +7,5%, +18,9% et +28,4%), légèrement supérieures à la région (+8,9%, +2,8%, +13,4% et +9,2%). Ces écarts sont liés à des effets locaux positifs pour ces activités.

Les **emplois dans l'hébergement médico-social et social** connaissent une progression de 124,7% (porté par la hausse des emplois dans l'hébergement social pour personnes âgées), bien supérieure à celle de la région (+ 45,8%) en raison d'un important dynamisme local. Cette hausse conduit les emplois de cette activité, fortement sous-représentés en

Activité	Effectifs		% du total (2010)	Evolution zone	Evolution région	Effet local sectoriel	Indice de spé. 2000	Indice de spé. 2010
	2000	2010						
Com. détail, sf automobiles et motocycles	8773	10162	12,7%	15,7%	6,5%	9,2pts	1,1	1,1
Travaux de construction spécialisés	5567	6167	7,7%	10,8%	8,9%	1,9pts	1,3	1,2
Activités liées à l'emploi	5590	6010	7,5%	7,5%	2,8%	4,7pts	1,5	1,4
Activités pour la santé humaine	4064	4834	6,1%	18,9%	13,4%	5,6pts	1,8	1,7
Transport terrest. et trans. par conduite	3301	4239	5,3%	28,4%	9,2%	19,3pts	1,5	1,6
Commerce gros hors auto. et motorcycle	3037	3194	4,0%	5,2%	-6,7%	11,8pts	0,8	0,8
Act. admin. et aut. act. soutien aux ent.	1209	2948	3,7%	143,8%	89,2%	54,7pts	1,8	2,1
Restauration	1969	2774	3,5%	40,9%	23,0%	17,9pts	0,9	1,0
Admin. publi. et défense, séc. soc. obli.	2024	2773	3,5%	-	-	-	-	-
Entreposage et sce auxiliaire des transp.	884	2756	3,5%	211,8%	13,8%	197,9pts	0,8	2,0
Action sociale sans hébergement	1457	2522	3,2%	73,1%	51,5%	21,6pts	0,8	0,8
Industries alimentaires	3139	2299	2,9%	-26,8%	-8,9%	-17,9pts	1,2	0,9
Hébergement médico-social et social	898	2018	2,5%	124,7%	45,8%	79,0pts	0,6	0,9
Commerce et répar. automobile et motorcycle	1989	1899	2,4%	-4,5%	-3,9%	-0,6pt	1,2	1,1
Sces relatifs bâtimnt et aménagt paysager	1434	1640	2,1%	14,4%	16,3%	-1,9pt	1,0	0,9

Les 15 principaux secteurs employeurs en 2000 et en 2010 dans la zone d'emploi de Lens-Hénin

2000 (indice de spécificité de 0,6), à être autant représentés dans la zone que dans la région en 2010.

Les **emplois du commerce de détail et de la restauration** sont, comme en 2000, autant représentés dans la zone que dans la région, en lien avec des croissances de l'emploi (+15,7% et +40,9%) nettement supérieures à celles de la région (+6,5% et +23,0%).

Les **emplois de l'action sociale sans hébergement** maintiennent leur sous-représentation au même niveau (indice de spécificité de 0,8 en 2010 comme en 2000) malgré la progression de l'emploi plus rapide dans la zone (+73,1%) que dans la région (+51,5%), liée au dynamisme de la zone dans cette activité. De même, les **emplois de commerce de gros** progressent de 5,2% dans la zone contre -6,7% à l'échelle de la région grâce à un effet local positif sur cette activité. Toutefois, cela ne conduit pas à une hausse de l'indice de spécificité qui reste d'une valeur de 0,8 en 2010.

Il existe, dans la zone d'emploi de Lens-Hénin, une relative stabilité des principaux secteurs

employeurs entre 2000 et 2010 : en effet, les 5 premiers secteurs employeurs en 2000 (commerce de détail, activités liées à l'emploi, travaux de construction spécialisés, activités pour la santé humaine, transports terrestres et transport par conduite) le restent en 2010, avec toutefois une descente d'un rang des activités liées à l'emploi qui deviennent le 3e employeur après les travaux de construction spécialisés, en raison d'une baisse de leur part dans l'emploi de 0,4 point en 10 ans.

Les activités industrielles (industries alimentaires, fabrications de machines et équipements, industrie automobile et métallurgie) figurant en début de période parmi les 15 secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois voient leur part de l'emploi reculer, si bien que les trois dernières activités sortent du classement en 2010. Concernant la métallurgie, cette chute s'explique principalement par la fermeture de Metaleurop Nord à Noyelles-Godault et Courcelles-lès-Lens en 2003.

A l'inverse, deux activités relevant des services aux entreprises – les activités administratives

et autres activités de soutien aux entreprises et l'entreposage et les services auxiliaires des transports – voient leur part de l'emploi progresser très nettement (respectivement 2,0 et 2,2 points) en 10 ans, ce qui leur permet d'entrer dans le classement en 2010, respectivement aux 7e et 10e rangs.

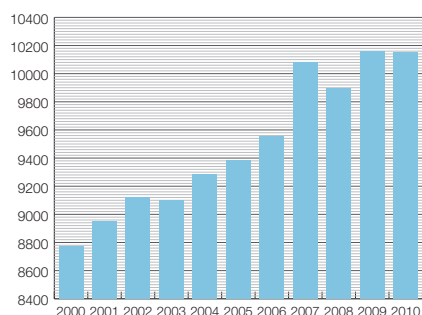
Les parts de l'emploi des activités du secteur de l'action sociale – l'action sociale sans hébergement et l'hébergement médico-social et social – sont également en progression de 1,1 et 1,3 points entre 2000 et 2010, si bien que la première monte de deux rangs dans le classement des secteurs les plus pourvoyeurs d'emploi et la seconde y entre à la 13e place.

Les 15 premiers secteurs d'activités en 2000	effectifs en 2000	part du total	Indice de spécificité en 2000
Com. détail, sf automobiles & motocycles	8773	12,5%	1,1
Activités liées à l'emploi	5590	7,9%	1,5
Travaux de construction spécialisés	5567	7,9%	1,3
Activités pour la santé humaine	4064	5,8%	1,8
Transport terrest. & trans. par conduite	3301	4,7%	1,5
Industries alimentaires	3139	4,5%	1,2
Commerce gros hors auto. & motorcycle	3037	4,3%	0,8
Admin. publi. & défense, séc. soc. obli.	2024	2,9%	
Commerce & répar. automobile & motorcycle	1989	2,8%	1,2
Restauration	1969	2,8%	0,9
Fabric. de machines & équipements n.c.a.	1530	2,2%	1,4
Industrie automobile	1521	2,2%	0,7
Action sociale sans hébergement	1457	2,1%	0,8
Sces relatifs bâtiment & aménagt paysager	1434	2,0%	1,0
Métallurgie	1345	1,9%	1,0

Les 15 premiers secteurs d'activités en 2010	effectifs en 2010	part du total	Indice de spécificité en 2010	évolution de la part entre 2000 et 2010
Com. détail, sf automobiles & motocycles	10 152	12,7%	1,1	↗
Travaux de construction spécialisés	6 167	7,7%	1,2	↘
Activités liées à l'emploi	6 010	7,5%	1,4	↘
Activités pour la santé humaine	4 834	6,1%	1,7	↘
Transport terrest. & trans. par conduite	4 239	5,3%	1,6	↗
Commerce gros hors auto. & motorcycle	3 194	4,0%	0,8	↘
Act. admin. & aut. act. soutien aux ent.	2 948	3,7%	2,1	↗
Restauration	2 774	3,5%	1,0	↗
Admin. publi. & défense, séc. soc. obli.	2 773	3,5%		
Entreposage & sce auxiliaire des transp.	2 756	3,5%	2,0	↗
Action sociale sans hébergement	2 522	3,2%	0,8	↗
Industries alimentaires	2 299	2,9%	0,9	↘
Hébergement médico-social et social	2 018	2,5%	0,9	↗
Commerce & répar. automobile & motorcycle	1 899	2,4%	1,1	↘
Sces relatifs bâtiment & aménagt paysager	1 640	2,1%	0,9	↗

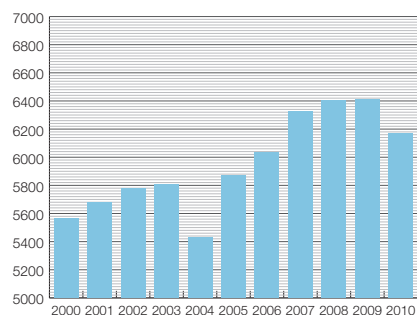
Les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois dans la zone de Lens-Hénin

Le commerce de détail



Dans l'ensemble, les emplois du commerce de détail progressent régulièrement (+1,5% par an en moyenne entre 2000 et 2010) dans la zone de Lens-Hénin, notamment grâce au développement du pôle commercial régional de Noyelles-Godault. Ils connaissent une hausse plus marquée (+5,5%) courant 2007 grâce à l'implantation d'Ikea à Hénin Beaumont. Toutefois, les emplois du secteur se stabilisent durant les années 2003 et 2010 et reculent de 1,8% au cours de l'année 2008.

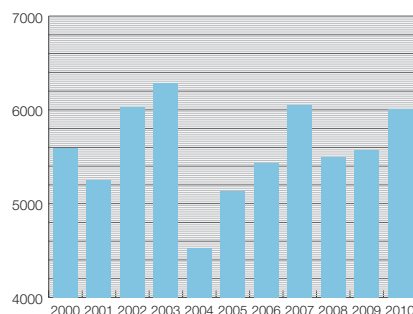
Les travaux de construction spécialisés



Les emplois du secteur des travaux de construction spécialisés connaissent, dans la zone, deux grandes périodes de hausse. Entre 2000 et 2003, ils augmentent de 1,4% par an en moyenne. Entre 2004 et 2009, ils progres-

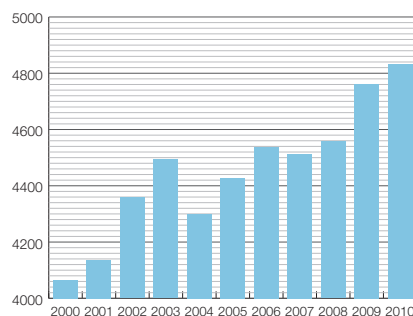
sent, dans l'ensemble, plus rapidement (+3,4% par an). Néanmoins, les emplois du secteur reculent nettement à deux reprises : au cours des années 2004 (-6,5%) et 2010 (-3,8%).

Les activités liées à l'emploi



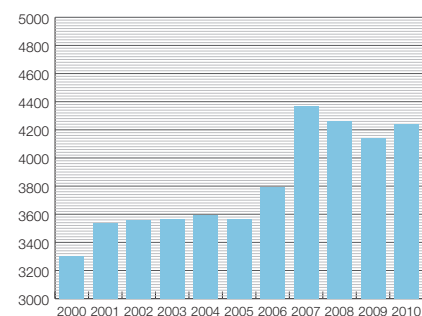
Les emplois du secteur des activités liées à l'emploi oscillent fortement durant la période 2000-2010. Au cours de l'année 2001, ils reculent de 6,1%. Ils augmentent en moyenne de 9,5% par an entre 2001 et 2003. L'année 2004 est marquée par une chute très brutale de l'emploi de 28,0%. Néanmoins, entre 2004 et 2007, les emplois de ce secteur enregistrent en moyenne une croissance de 10,2% par an. Ils diminuent de 9,1% courant 2008 puis repartent à la hausse (+4,5% par an) entre 2008 et 2010.

Les activités pour la santé humaine



Les emplois des activités pour la santé humaine croissent régulièrement (+1,8% par an en moyenne) durant la période 2000-2010. On notera toutefois que l'emploi du secteur diminue de 4,3% au cours de l'année 2004 et de 0,6% durant l'année 2007.

Les transports terrestres et transports par conduite



Après une hausse de 7,1% au cours de l'année 2001, les emplois du secteur des transports terrestres et transports par conduite restent relativement stables entre 2001 et 2005. Ils sont en nette hausse (+10,8% par an en moyenne) entre 2005 et 2007, essentiellement portés par la progression des emplois des transports routiers de fret de proximité et des transports urbains et suburbains de voyageurs. Les emplois du secteur reculent de 2,7% par an entre 2007 et 2009 avant de repartir à la hausse (+2,3%) courant 2010.

La zone d'emploi d'Arras

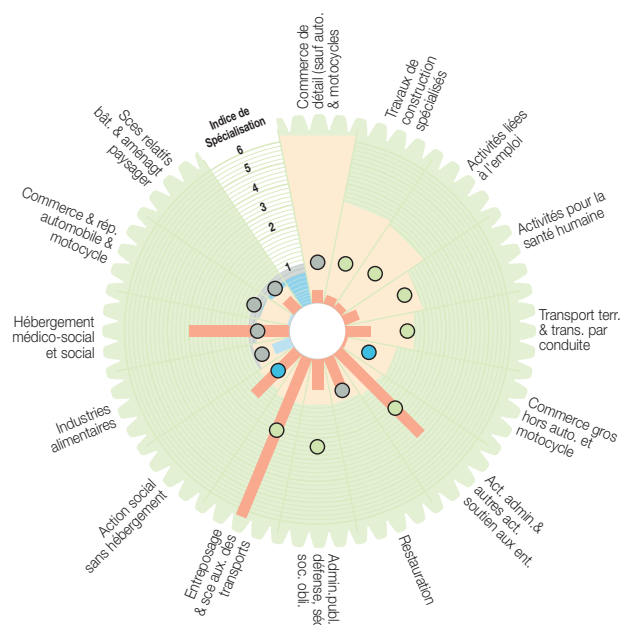
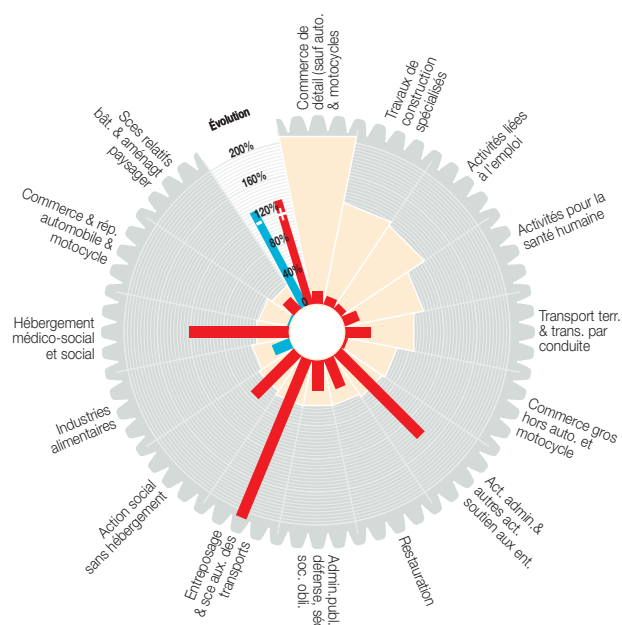
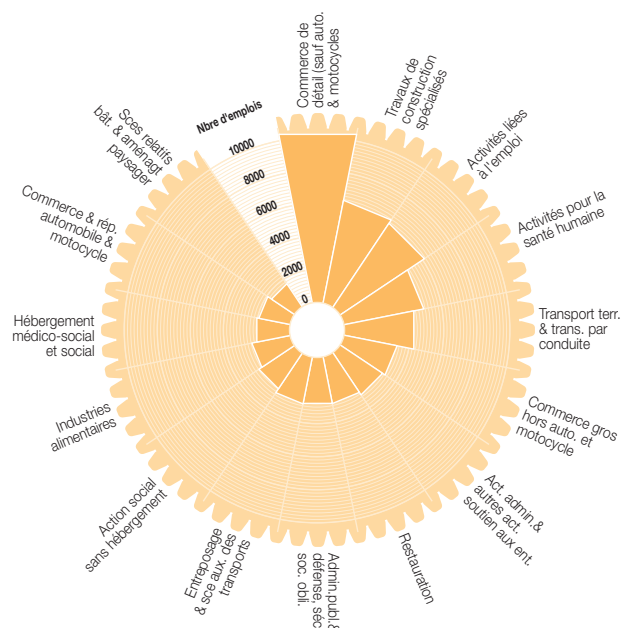
Durant la période 2000-2010, la zone d'emploi d'Arras renforce ou acquiert une spécificité en matière d'emploi dans plusieurs secteurs d'activité dont les parts sont, en général, parmi les plus importantes: les **transports terrestres et transport par conduite (7,7% de l'emploi salarié privé de la zone)**, les **industries alimentaires (6,3%)**, l'**action sociale sans hébergement (6,0%)**, le **commerce de gros (5,8%)**, les **services relatifs au bâtiment et à l'aménagement paysager (3,1%)**, la **fabrication de produits métalliques (2,2%)**.

Les emplois des transports terrestres et transport par conduite, en particulier les transports routiers de fret et de voyageurs, progressent de 35,7%, largement portés par un effet local très favorable. Cette forte croissance permet aux emplois de cette branche de passer d'un indice de spécificité de 1,8 en 2000 à 2,3 en 2010.

Les emplois de l'action sociale sans hébergement augmentent plus rapidement dans la zone (+64,1%) que dans la région (51,5%) grâce au dynamisme de la zone dans cette branche, ce qui leur permet d'affermir leur sur-représentation dans la zone. On notera que les emplois du secteur de l'action sociale sont ici sous-estimés puisque l'analyse ne prend pas en considération les emplois publics pourtant très présents sur cette zone compte tenu du fait qu'Arras est la préfecture du département du Pas-de-Calais.

Durant la dernière décennie, deux activités (parmi les 15 premiers secteurs de la zone en 2010) deviennent des spécificités du territoire :

- **Les services relatifs au bâtiment et à l'aménagement paysager** qui enregistrent un bond de l'emploi (+74,5%), essentiellement soutenu par un très fort dynamisme de la zone. Il s'agit en particulier des activités de nettoyage courant des bâtiments.
- **Le commerce de gros** dont les emplois sont en hausse (+10,3%) dans la zone alors que les emplois de cette branche sont en recul de 6,7% à l'échelle régionale, en raison d'un effet local positif sur cette activité.



En ce qui concerne les activités industrielles, la surreprésentation, dans la zone, des emplois des industries alimentaires est confortée (l'indice de spécificité passe de 1,7 à 2,0 en dix ans) grâce à une hausse de l'emploi de 8,0% (contre -8,9% dans la région) imputable au dynamisme de la zone dans cette activité.

Par ailleurs, la zone consolide également sa spécificité de l'emploi dans le secteur de **la fabrication de produits métalliques**, en dépit d'une diminution de l'emploi de 10,6% (contre -22,5% dans la région) amortie par un effet local positif sur cette activité.

Les travaux de construction spécialisés, dont les emplois sont initialement surreprésentés, enregistrent une diminution de l'emploi salarié privé de 9,2% dans la zone, alors que la région connaît une hausse de l'emploi de 8,9% dans cette activité. Cette évolution moins favorable dans la zone que dans la région peut être expliquée par l'effet négatif des caractéris-

tiques de la zone sur l'emploi de cette activité et conduit à légèrement atténuer sa spécificité.

En revanche, **la zone perd sa légère spécificité de l'emploi dans le secteur du commerce et réparation automobile et motocycle**, en raison d'une baisse de l'emploi de 13,4%, supérieure à celle constatée à l'échelle de la région (-3,9%) en raison d'un effet défavorable de la zone.

Les emplois du **commerce de détail, de la restauration et des activités pour la santé humaine**, sous-représentés en 2000, le restent en 2010. Le commerce de détail connaît une progression de l'emploi de 5,9%, proche de celle de la région (+6,5%). La hausse des emplois de la restauration (+28,9%) est plus rapide que celle constatée dans la région (+23,0%) mais pas suffisamment pour accroître la représentation de ces emplois dans la zone. En dépit d'une progression des emplois des activités pour la santé humaine plus faible dans la zone (+4,2%) que dans la région (+13,4%)

Activité	Effectifs		% du total (2010)	Evolution zone	Evolution région	Effet local sectoriel	Indice de spé. 2000	Indice de spé. 2010
	2000	2010						
Travaux de construction spécialisés	5461	4958	9,1%	-9,2%	8,9%	-18,1pts	1,7	1,4
Com. détail, sf automobiles & motocycles	4632	4905	9,0%	5,9%	6,5%	-0,6pt	0,8	0,8
Transport terrest. & trans. par conduite	3093	4197	7,7%	35,7%	9,2%	26,5pts	1,8	2,3
Industries alimentaires	3166	3420	6,3%	8,0%	-8,9%	16,9pts	1,7	2,0
Action sociale sans hébergement	1994	3273	6,0%	64,1%	51,5%	12,6pts	1,4	1,5
Commerce gros hors auto. & motocycle	2839	3131	5,8%	10,3%	-6,7%	17,0pts	1,0	1,2
Activités liées à l'emploi	2505	2582	4,7%	3,1%	2,8%	0,2pt	0,9	0,9
Sces relatifs bâtiment & aménagt paysager	978	1707	3,1%	74,5%	16,3%	58,2pts	0,9	1,3
Hébergement médico-social et social	1138	1670	3,1%	46,7%	45,8%	1,0pt	1,0	1,0
Restauration	1182	1524	2,8%	28,9%	23,0%	6,0pts	0,8	0,8
Activités pour la santé humaine	1427	1487	2,7%	4,2%	13,4%	-9,2pts	0,8	0,8
Commerce & répar. automobile & motocycle	1539	1333	2,4%	-13,4%	-3,9%	-9,5pts	1,3	1,1
Enseignement	1192	1202	2,2%	-	-	-	-	-
Fab. prod. métalliq. sf machine & équipt	1340	1198	2,2%	-10,6%	-22,5%	11,9pts	1,2	1,4
Admin. publi. & défense, séc. soc. obli.	1265	1098	2,0%	-	-	-	-	-

Les 15 principaux secteurs employeurs en 2000 et en 2010 dans la zone d'emploi d'Arras

en raison d'un effet local négatif sur cette activité, la sous-représentation de ces emplois demeure au même niveau.

Les emplois des **activités liées à l'emploi et de l'hébergement médico-social et social** autant représentés dans la zone que dans la région en 2000, conservent leur représentation moyenne en 2010.

Les emplois des activités liées à l'emploi connaissent, dans la zone, une progression semblable à celle de la région (autour de 3%). Les emplois de l'hébergement médico-social et social enregistrent également une hausse (+46,7%) très proche de celle de la région (+45,8%).

Les travaux de construction spécialisés et le commerce de détail sont les 2 premiers sec-

teurs les plus pourvoyeurs d'emploi dans la zone d'emploi d'Arras en 2000 et le restent en 2010, en dépit de la baisse de 1,3 point de la part de l'emploi des travaux de construction spécialisés en 10 ans.

La part des transports terrestres et transport par conduite progresse de 1,8 point en 10 ans, devenant le 3e secteur employeur de la zone en 2010.

Les activités du secteur de l'action sociale – action sociale sans hébergement et hébergement médico-social et social – voient nettement progresser leur part de l'emploi entre 2000 et 2010 : respectivement 2,2 points et 0,9 point, ce qui permet à l'action sociale sans hébergement de monter de deux rangs dans le classement des 15 principaux secteurs employeurs et à l'hébergement médico-social

et social d'entrer dans ce classement, au 9e rang.

La part des services relatifs au bâtiment et à l'aménagement paysager est en hausse de 1,3 point en 10 ans, permettant à cette activité d'entrer dans le classement, au 8e rang.

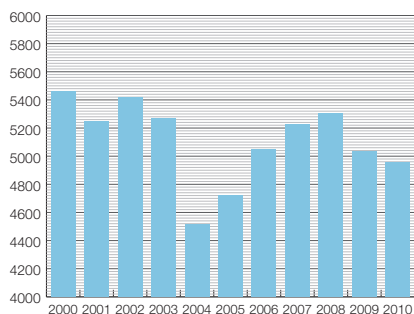
En revanche, les activités financières et la fabrication d'équipements électriques sortent du classement des 15 premiers secteurs employeurs en 2010, en lien avec une baisse significative de leur part de l'emploi entre 2000 et 2010 : respectivement -0,9 point et -0,8 point.

Les 15 premiers secteurs d'activités en 2000	effectifs en 2000	part du total	Indice de spécificité en 2000
Travaux de construction spécialisés	5461	10,4%	1,7
Com. détail, sf automobiles & motocycles	4632	8,8%	0,8
Industries alimentaires	3166	6,0%	1,7
Transport terrest. & trans. par conduite	3093	5,9%	1,8
Commerce gros hors auto. & motocycle	2839	5,4%	1,0
Activités liées à l'emploi	2505	4,8%	0,9
Action sociale sans hébergement	1994	3,8%	1,4
Commerce & répar. automobile & motocycle	1539	2,9%	1,3
Act. financ. hs assur. & cais. retraite	1478	2,8%	1,1
Activités pour la santé humaine	1427	2,7%	0,8
Fab. prod. métalliq. sf machine & équipt	1340	2,5%	1,2
Admin. publi. & défense, séc. soc. obli.	1265	2,4%	
Fabrication d'équipements électriques	1246	2,4%	3,3
Enseignement	1192	2,3%	
Restauration	1182	2,2%	0,8

Les 15 premiers secteurs d'activités en 2010	effectifs en 2010	part du total	Indice de spécificité en 2010	évolution de la part entre 2000 et 2010
Travaux de construction spécialisés	4 958	9,1%	1,4	↘
Com. détail, sf automobiles & motocycles	4 905	9,0%	0,8	↗
Transport terrest. & trans. par conduite	4 197	7,7%	2,3	↗
Industries alimentaires	3 420	6,3%	2,0	↗
Action sociale sans hébergement	3 273	6,0%	1,5	↗
Commerce gros hors auto. & motocycle	3 131	5,8%	1,2	↗
Activités liées à l'emploi	2 582	4,7%	0,9	↘
Sces relatifs bâtiment & aménagt paysager	1 707	3,1%	1,3	↗
Hébergement médico-social et social	1 670	3,1%	1,0	↗
Restauration	1 524	2,8%	0,8	↗
Activités pour la santé humaine	1 487	2,7%	0,8	=
Commerce & répar. automobile & motocycle	1 333	2,4%	1,1	↘
Enseignement	1 202	2,2%		
Fab. prod. métalliq. sf machine & équipt	1 198	2,2%	1,4	↘
Admin. publi. & défense, séc. soc. obli.	1 098	2,0%		

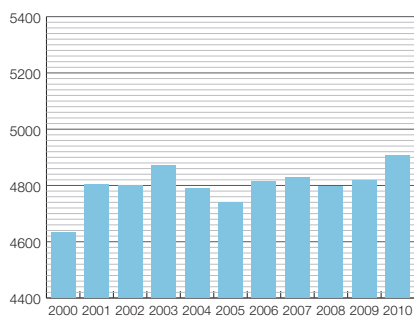
Les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois dans l'Artois-Ternois

Les travaux de construction spécialisés



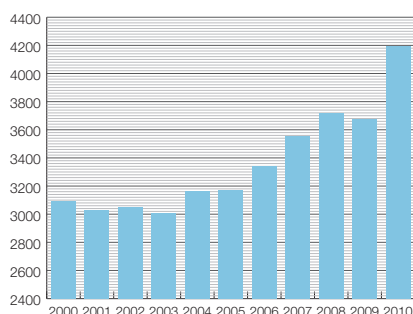
Les emplois du secteur des travaux de construction spécialisés dans l'Artois-Ternois connaissent une chute prononcée de l'emploi (-14,4%) durant l'année 2004, à laquelle succède une progression de l'emploi de 4,1% par an entre 2004 et 2008. Les emplois du secteur sont orientés de nouveau à la baisse (-3,3%) durant la crise économique (2008-2010). Cette évolution peut être rapprochée de celle observée, pour le même secteur, dans la zone de Lens-Hénin.

Le commerce de détail



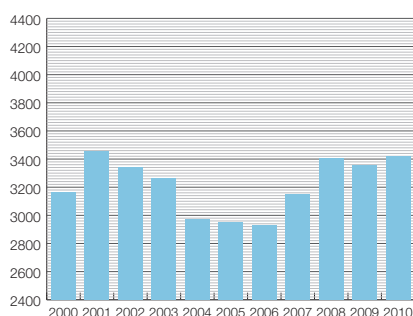
La zone d'emploi d'Arras connaît une évolution des emplois du commerce de détail relativement fluctuante. Entre 2000 et 2003, les emplois du commerce sont globalement orientés à la hausse (+5,1%) puis reculent de 2,7% entre 2003 et 2005. Ils repartent modestement à la hausse (+1,9%) entre 2005 et 2007 avant de diminuer légèrement (-0,7%) au cours de l'année 2008. Ces emplois progressent de 2,3% entre fin 2008 et fin 2010.

Les transports terrestres et transports par conduite



Les emplois du secteur des transports terrestres et transports par conduite sont en légère baisse (-1,0%) dans la zone d'Arras entre 2000 et 2003. Durant la période 2003-2008, la zone enregistre une croissance régulière de l'emploi de 4,4% par an en moyenne, avant de diminuer de 1,1% au cours de l'année 2009. L'année 2010 est marquée par un bond de l'emploi de 14,1%, largement porté par la progression, de l'emploi du secteur des « autres transports routiers de voyageurs ».

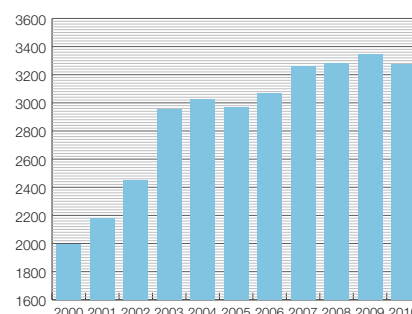
Les industries alimentaires



Les deux principaux employeurs du secteur des industries alimentaires sont Herta à Saint-Pol-sur-Ternoise et Häagen Dazs à Tilloy-lès-Mofflaines. Les emplois du secteur progressent de 9,4% au cours de l'année 2001 mais reculent fortement (-4,9% par an en moyenne) entre 2001 et 2004. La baisse de l'emploi se poursuit dans une moindre mesure (-0,8% par an) entre 2004 et 2006. Les emplois du secteur sont de nouveau en nette hausse (+7,8%) entre 2006 et 2008, et oscillent assez faiblement durant la crise économique (2008-2010). On notera la

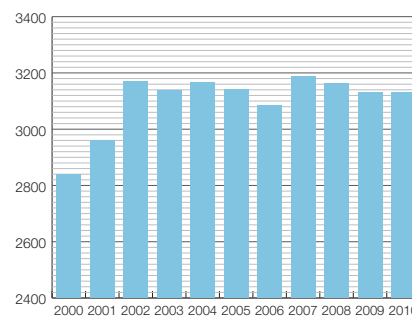
création en 2009 d'un pôle d'excellence agro-alimentaire régional sur les territoires de l'Artois et du Cambrésis.

L'action sociale sans hébergement



Les emplois du secteur de l'action sociale sans hébergement sont en hausse de 14,0% par an en moyenne entre 2000 et 2003. Ils sont relativement stables durant les périodes 2003-2005 et 2007-2010, connaissant entre-temps (2005-2007) une phase de croissance moins forte que celle du début de période (+4,8% par an).

Le commerce de gros



Les emplois du secteur du commerce de gros (dont le principal employeur est l'entreprise SCAPARTOIS, centrale d'achat alimentaire implantée à Tilloy-lès-Mofflaines, avec 300 emplois environ) progressent en moyenne de 5,7% par an entre 2000 et 2010. Entre 2002 et 2010, les emplois du secteur varient peu, excepté au cours des années 2006 (-1,8%) et 2007 (+3,4%).

Annexe 1: Méthodologie détaillée de l'analyse structurelle-résiduelle

L'analyse structurelle résiduelle consiste à décomposer statistiquement l'écart entre l'évolution de l'emploi observée dans une zone d'emploi t_i et l'évolution de l'emploi dans la région t en une composante structurelle (correspondant à l'effet de la structure économique) et une composante spécifique (croissance non expliquée par la première composante).

A partir de l'évolution de l'emploi par secteur dans une zone de référence (la région), on détermine l'évolution théorique de l'emploi dans une zone d'emploi sur la période considérée, en appliquant aux effectifs salariés de la zone en début de période les taux de variation de la zone de référence, secteur par secteur, et en les additionnant. On obtient un **taux de variation théorique t'_i** , en rapportant cette progression brute théorique à l'effectif total en début de période dans la zone d'emploi.

La différence entre le taux de variation « théorique » de l'emploi de la zone et le taux de variation de l'emploi dans la région donne l'écart structurel qu'on appellera « effet structurel ».

$$ES_i = t'_i - t$$

Un effet structurel positif montre dans quelle mesure une zone d'emploi est plus spécialisée que la moyenne dans des secteurs globalement en croissance et/ou moins spécialisée que la moyenne dans des secteurs globalement en déclin. A l'inverse, un effet structurel négatif indique dans quelle mesure une zone d'emploi est moins spécialisée que la moyenne dans des secteurs globalement en croissance et/ou plus spécialisée que la moyenne dans des secteurs globalement en déclin.

L'écart entre le taux de variation de l'emploi de la zone réellement observé et le taux de variation théorique de l'emploi dans la zone constitue l'écart résiduel qu'on nommera « effet local ».

$$ER_i = t_i - t'_i$$

Cet écart résume l'ensemble de la croissance non expliquée par la structure sectorielle. Il peut recouvrir un ensemble de facteurs, d'ordre économique ou non, liés aux spécificités locales telles que les caractéristiques socio-démographiques, l'action des pouvoirs publics en matière d'emploi, les externalités positives ou négatives liées au regroupement d'entreprises dans l'espace, le dynamisme des entreprises et leur capacité à s'adapter à leur environnement... Un effet local positif indique que les caractéristiques propres à la zone d'emploi favorisent la création d'emploi alors qu'un effet local négatif signifie que les particularités locales pénalisent l'évolution de l'emploi.

L'écart total est la somme des écarts structurel et résiduel, qui est aussi égal à la différence entre le taux de variation de l'emploi dans la zone d'emploi t_i et le taux de variation de l'emploi régional t .

$$ET_i = t_i - t$$

On notera que l'utilisation du niveau d'agrégation « A88 » de la NAF rév. 2, 2008 dans le cadre de l'analyse structurelle-résiduelle admet deux limites :

- Le niveau d'agrégation « A88 », découpage sectoriel relativement fin, accroît le risque qu'un secteur surreprésenté dans une zone et qui connaît une certaine évolution influence la variation globale de la zone d'emploi sur le secteur étudié. Cela revient à augmenter la composante structurelle au détriment de la composante résiduelle ;

- Ayant changé à deux reprises entre 2000 et 2008 (NAF révision 1 en 2003 et NAF révision 2 en 2008), la nomenclature d'activité économique a fait l'objet d'une rétopolation (recalcul des données des années antérieures selon les définitions de la nouvelle nomenclature). Ainsi, le découpage sectoriel étant fin, il existe un risque que l'arbitrage de la rétopolation perturbe, dans une certaine mesure, l'analyse de variation d'emploi.

Exemple :

Etape 1 : Calcul des évolutions de l'emploi par secteur dans la région .

	Emplois du secteur 1		Emplois du secteur 2		Emploi total	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Zone A	150	120	45	75	195	195
Taux de variation zone A	-20,0%		66,7%		0,0%	
Zone B	50	90	150	85	200	175
Taux de variation zone B	80,0%		-43,3%		-12,5%	
Région	200	210	195	160	395	370
Taux de variation région	5,0%		-17,9%		-6,3%	

Etape 2 : Calcul du taux de variation théorique de l'emploi t'_i par zone.

Zone A

$$t'_A = ((150 \cdot 5,0\%) + (45 \cdot -17,9\%)) / 195 \cdot 100 = -0,3\%$$

Zone B

$$t'_B = ((50 \cdot 5,0\%) + (150 \cdot -17,9\%)) / 200 \cdot 100 = -12,2\%$$

Etape 3 : Calcul de l'effet structurel ES_i et de l'effet local ER_i

Zone A

$$ES_A = -0,3\% - (-6,3\%) = 6,0 \text{ points}$$

$$ER_A = 0,0\% - (-0,3\%) = 0,3 \text{ point}$$

Zone B

$$ES_B = -12,2\% - (-6,3\%) = -5,9 \text{ points}$$

$$ER_B = -12,5\% - (-12,2\%) = -0,3 \text{ point}$$

Interprétation :

La **zone A** enregistre une évolution nulle de l'emploi, néanmoins plus favorable que celle de la région (-6,3%) grâce à une spécialisation dans des secteurs dont l'emploi est globalement en croissance à l'échelle de la région (effet structurel de +6,0 points). L'effet local est quasiment nul dans la zone (+0,3 points) : les spécificités locales n'ont globalement pas d'impact sur l'évolution de l'emploi dans la zone.

La **zone B** connaît, en revanche, une baisse de l'emploi de 12,5%. Si la zone avait enregistré la même évolution que la région, elle aurait vu l'emploi reculer de « seulement » 6,3%. Cet écart de -6,2 points s'explique surtout par une spécialisation dans des secteurs dont l'emploi est globalement en déclin (effet structurel de -5,9 points). Les spécificités locales de la zone B n'ont quasiment pas d'impact sur l'évolution de l'emploi dans la zone (effet local de -0,3 points), à l'instar de celles de la zone A.

Annexe 2 : Analyse structurelle-résiduelle des zones d'emploi de la région (hors périmètre d'étude)

Lille	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000-2010	8,5	6,0	5,5	0,5
dont 2000-2007	6,8	2,3	3,9	-1,6
dont 2007-2010	1,6	3,5	1,8	1,7

Saint-Omer	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000-2010	-3,9	-6,4	-15,2	8,8
dont 2000-2007	-0,5	-5,0	-11,5	6,5
dont 2007-2010	-3,4	-1,5	-4,5	3,1

Roubaix-Tourcoing	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000-2010	-7,7	-10,2	-1,1	-9,1
dont 2000-2007	-2,8	-7,3	-1,6	-5,7
dont 2007-2010	-5,1	-3,2	0,2	-3,3

Dunkerque	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000-2010	-0,5	-2,9	-1,3	-1,7
dont 2000-2007	2,2	-2,3	-0,6	-1,7
dont 2007-2010	-2,6	-0,7	-1,3	0,6

Berck-Montreuil	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000-2010	8,9	6,4	4,3	2,0
dont 2000-2007	10,5	6,0	2,8	3,2
dont 2007-2010	-1,5	0,5	1,5	-1,0

Flandre-Lys	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000-2010	-5,4	-7,9	-7,0	-0,9
dont 2000-2007	0,1	-4,4	-6,3	1,9
dont 2007-2010	-5,5	-3,6	-0,5	-3,0

Boulogne-sur-Mer	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000-2010	7,0	4,6	-1,1	5,7
dont 2000-2007	9,8	5,3	-1,3	6,6
dont 2007-2010	-2,6	-3,6	0,2	-0,8

Maubeuge	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000-2010	-2,5	-5,0	-5,1	0,1
dont 2000-2007	2,0	-2,5	-3,2	0,6
dont 2007-2010	-5,8	-3,9	-1,3	-2,6

Calais	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000-2010	-14,0	-16,4	1,5	-18,0
dont 2000-2007	-9,0	-13,5	-0,2	-13,2
dont 2007-2010	-5,5	-3,6	1,4	-4,9

Cambrai	Evolution	Ecart avec l'évolution de la région	Effet structurel	Effet local
2000-2010	-7,9	-10,4	-7,0	-3,4
dont 2000-2007	-2,2	-6,8	-5,8	-0,9
dont 2007-2010	-5,8	-3,9	-1,3	-2,6

ANNEXE 3 : Description des divisions (A88) de la NAF Révision 2 (2008) citées dans l'étude (source : INSEE)

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles

Cette division comprend la revente (vente sans transformation) au public de biens neufs ou d'occasion essentiellement destinés à la consommation des particuliers ou des ménages, par des magasins, des grands magasins, des comptoirs et des kiosques, des maisons de vente par correspondance, des colporteurs et des marchands ambulants, des coopératives de consommateurs, etc.

Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles

Cette division comprend le commerce de gros pour compte propre ou pour le compte de tiers (intermédiaires du commerce) et concerne les activités de commerce intérieur ou le commerce de gros international (importation/exportation).

Le commerce de gros consiste en la revente (vente sans transformation) d'articles et de produits neufs ou d'occasion à des détaillants, d'entreprise à entreprise, comme à des usagers industriels et commerciaux, à des collectivités et à des utilisateurs professionnels, ou à d'autres grossistes, ou à des intermédiaires qui achètent ces articles et des produits pour le compte de ces détaillants, ces usagers, ces collectivités etc., ou pour les leur vendre.

Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles

Cette division comprend toutes les activités (sauf la fabrication et la location) en rapport avec les véhicules automobiles et les motocycles, y compris les camions, telles que le commerce de gros et de détail de véhicules neufs et usagés, la réparation et l'entretien des véhicules et le commerce de gros et de détail de pièces et d'accessoires de véhicules automobiles et de motocycles. Les activités des intermédiaires du commerce de gros et de détail de véhicules, ainsi que les activités des maisons de vente aux enchères en gros et de la vente en gros par Internet sont également comprises. Cette division comprend également les activités de lavage et de lustrage de véhicules, etc.

Restauration

Cette division comprend les activités consistant à fournir des repas complets ou des boissons pour consommation immédiate, qu'il s'agisse de restaurants traditionnels, de self-services ou d'établissements proposant des plats à emporter, établissements permanents ou temporaires, avec ou sans places assises. Le critère décisif d'appartenance à cette division est le fait que les plats soient destinés à une consommation immédiate et non le type d'établissement qui les propose.

Activités pour la santé humaine

Cette division comprend les activités des établissements hospitaliers de court ou long séjour, publics ou privés, sous la responsabilité de médecins, qui offrent des services d'hébergement et qui assurent un diagnostic et un traitement médical aux patients. Elle couvre les activités de pratique médicale et de pratique dentaire de nature générale ou spécialisée, correspondant à des formules de consultation, de diagnostic, de soins et de prescriptions, au cabinet du praticien. Cette division comprend, en outre, les activités afférentes à la santé humaine qui ne sont pas dispensées dans des hôpitaux ou par des médecins, mais généralement exercées par des praticiens paramédicaux exécutant sous leur responsabilité des actes prescrits par un médecin.

Hébergement médico-social et social

Cette division comprend l'hébergement médicalisé et l'hébergement social de personnes en difficulté : l'hébergement peut être associé à des services médicaux, des services de surveillance ou d'autres services d'assistance aux malades. Les installations représentent une part importante du processus de production et les soins dispensés combinent des services médicaux et sociaux, le volet médical se composant dans une large mesure de soins infirmiers.

Action sociale sans hébergement

Cette division comprend la prestation de divers services d'action sociale directement aux bénéficiaires. Les activités de cette division ne comprennent pas de services d'hébergement, sauf sur une base temporaire.

Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises

Cette division comprend la prestation d'un ensemble de services administratifs de bureau quotidiens, ainsi que de fonctions de soutien courantes et continues, pour le compte de tiers. Cette division comprend également toutes les activités de services de soutien généralement fournis aux entreprises non classés ailleurs.

Exemple : « Activités administratives », « Activités de centres d'appels », « Organisation de salons professionnels et congrès » appartiennent à cette division.

Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager

Cette division comprend la fourniture d'un certain nombre de services généraux d'appui dans les locaux du client, les activités de nettoyage intérieur et extérieur de bâtiments de tous types, le nettoyage de machines industrielles, le nettoyage de trains, autobus, avions, etc., le nettoyage de l'intérieur de citernes de transport par route ou par mer, les activités de désinfection et de destruction des parasites dans les bâtiments, les navires, les trains, etc., le nettoyage de bouteilles, le balayage des chaussées, le déblaiement de la neige et de la glace, les services d'aménagement et d'entretien paysager et la prestation de ces services en combinaison avec la conception de plans paysagers et/ou la construction (l'installation) d'allées piétonnières, de murs de soutènement, de terrasses, de clôtures, d'étangs et de structures similaires.

Activités liées à l'emploi

Cette division comprend les activités consistant à lister les postes vacants et à orienter ou placer les candidats à l'emploi, les personnes orientées ou placées n'étant pas des salariés des agences de placement, à fournir des travailleurs pour des périodes limitées en vue de compléter la main-d'œuvre du client, ainsi qu'à fournir d'autres ressources humaines.

Entreposage et services auxiliaires des transports

Cette division comprend les activités d'entreposage et les services auxiliaires des transports, tels que l'exploitation des infrastructures de transport (comme les ports, aéroports, gares, infrastructures à péage, etc.), les activités de manutention du fret et l'organisation du transport de fret (acheminement des produits, recherche de transporteurs).

Transports terrestres et transport par conduites

Cette division couvre les activités de transport de passagers et de marchandises par la route et le rail, ainsi que le transport de marchandises par conduites.

Génie civil

Cette division comprend la construction générale d'ouvrages de génie civil. Elle couvre les chantiers de construction neuve, les rénovations, les réparations, les extensions et les transformations, le montage de structures préfabriquées sur le site ainsi que les constructions de nature temporaire. Elle comprend la construction d'ouvrages lourds tels que autoroutes, routes, ponts, tunnels, voies ferroviaires, champs d'aviation, ports et autres projets maritimes et fluviaux, systèmes d'irrigation, systèmes d'assainissement, installations industrielles, conduites et lignes électriques, installations sportives extérieures, etc. Ces travaux peuvent être réalisés pour compte propre ou pour le compte de tiers. Ils peuvent être sous-traités pour partie ou pour la totalité.

Travaux de construction spécialisés

Cette division comprend les activités de construction spécialisées (travaux spéciaux), c'est-à-dire la construction de parties de bâtiments et d'ouvrages de génie civil ou la préparation à cette fin. Cette division comprend également l'installation de toutes sortes de commodités qui rendent la construction fonctionnelle (plomberie, installation électrique) et les activités d'achèvement de bâtiments qui englobent des activités qui contribuent à l'achèvement ou à la finition d'une construction telles que vitrerie, plâtrerie, peinture, carrelage ou revêtement du sol et des murs avec d'autres matériaux tels que parquets, moquettes, papier peint, etc., ponçage du sol, menuiserie de finition, travaux acoustiques, nettoyage de l'extérieur, etc. Les activités de réparation similaires aux activités décrites ci-dessus sont également comprises.

Industries alimentaires

Cette division comprend la transformation des produits de la culture, de la sylviculture et de la pêche en aliments pour l'homme ou l'animal et comprend également la production de divers produits intermédiaires non directement alimentaires. Cette activité génère fréquemment des produits associés de valeur diverse (par exemple peaux pour l'activité d'abattage ou tourteaux pour la production d'huile).

Industrie automobile

Cette division comprend la fabrication de véhicules automobiles destinés au transport de passagers ou de marchandises, y compris la fabrication de parties et d'accessoires, de remorques et de semi-remorques.

Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique

Cette division couvre la fabrication du caoutchouc et des plastiques. Cette division se caractérise par les matières premières travaillées. Ce qui ne veut pas dire que tous les produits en ces matières relèvent nécessairement de cette division.

Métallurgie

Cette division comprend les activités de fonte et de raffinage de métaux ferreux et non ferreux à partir de minerais, de fonte brute ou de ferraille, en utilisant des procédés électrometallurgiques et autres techniques métallurgiques. Cette division comprend également la fabrication des alliages et superalliages de métaux en intégrant d'autres éléments chimiques aux métaux purs. Le résultat de la fonte et du raffinage, généralement sous forme de lingots, est utilisé dans les opérations de laminage, d'étrépage et d'extrusion pour fabriquer des plaques, des feuilles, des bandes, des barres, des tiges, du fil ou des tubes, tuyaux, profilés creux et, sous forme fondue, pour fabriquer des pièces et autres produits de base en métal.

Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements

Cette division s'organise autour de deux ensembles d'activités :

- la production pour compte propre d'articles métalliques (en acier, en fonte, en aluminium, etc.) remplissant une fonction déterminée (éléments pour la construction, réservoirs, chaudronnerie, radiateurs et chaudières, outillage, quincaillerie, ustensiles, etc.)
- des services industriels concernant des opérations réalisées en sous-traitance : estampage, emboutissage, frittage, revêtement des métaux, décolletage, mécanique générale, etc.

La fabrication d'armes et de munitions (à l'exception des matériels auto-traités) est classée dans cette division.

Réparation et installation de machines et d'équipements

Cette division comprend la réparation spécialisée d'ouvrages en métaux, de machines et d'équipements et d'autres articles produits dans l'industrie manufacturière en vue de leur remise en état de marche. Elle inclut également l'entretien général ou régulier de ces articles afin de garantir leur bon fonctionnement et de prévenir toute panne ou intervention inutile. L'installation spécialisée de machines et d'équipements industriels relève également de cette division.

Fabrication d'autres matériels de transport

Cette division comprend la fabrication de matériel de transport telle que la construction de bateaux et de navires, la fabrication de matériel ferroviaire roulant et de locomotives, la construction aéronautique et spatiale et la fabrication d'équipements pour ces matériels. Le champ concerne les matériels civils, militaires ou de plaisance.

Fabrication de machines et équipements n.c.a.

Cette division couvre la fabrication de machines et d'équipements qui exercent, de manière autonome, une action mécanique ou thermique sur des matières ou qui exécutent des opérations sur des matières (par exemple manutention, pulvérisation, pesage ou emballage), y compris leurs organes mécaniques de production et de transmission de l'énergie et les pièces détachées spécialement fabriquées. Les machines et équipements comprennent également les appareils fixes, mobiles ou portatifs, qu'ils soient utilisés dans l'industrie, l'agriculture ou la construction ou qu'ils soient destinés à un usage militaire ou privé. La fabrication d'équipements spécifiques pour le transport de marchandises ou de passagers au sein d'installations délimitées appartient également à cette division.

Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite

Cette division comprend les activités de collecte et de redistribution de fonds à des fins autres que le financement de la sécurité sociale obligatoire ou des caisses d'assurance ou de retraite.

Fabrication d'équipements électriques

Cette division comprend la fabrication de produits destinés à la production, à la distribution et à l'utilisation d'électricité. La fabrication d'appareils électriques d'éclairage, d'appareils électriques de signalisation et d'appareils électroménagers est également incluse.

LES TRAVAUX DU PÔLE OBSERVATION-PROSPECTIVE DE LA MISSION BASSIN MINIER